

RCS : EVRY Code greffe : 7801

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de EVRY atteste l'exactitude des informations
transmises ci-après**

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2017 B 00369 Numéro SIREN : 825 239 262 Nom ou dénomination : A.D.S. GROUPE

Ce dépôt a été enregistré le 05/10/2022 sous le numéro de dépôt 18772

ETATS FINANCIERS

2021

Période du 01/01/2021 au 31/12/2021

SAS A.D.S. GROUPE

14 rue Hélène BOUCHER
91460 MARCOUSSIS

Tél.

Fax.

APE : 6420Z-

Siret : 82523926200025

C2

Société d'Expertise Comptable
inscrite au tableau de l'ordre de Paris Ile de France

91190 Gif-sur-Yvette

Email : ccarre.backoffice@gmail.com

Sommaire

1. Etats de synthèse des comptes	1
Attestation d'Expert Comptable	2
Bilan actif	3
Bilan passif	4
Bilan détaillé	5
Compte de résultat	9
Compte de résultat (suite)	10
Compte de résultat détaillé	11
Annexe	14
<i>Règles et méthodes comptables</i>	15
<i>Notes sur le bilan</i>	17
<i>Notes sur le compte de résultat</i>	21
2. Autres informations	22
Liste simplifiée des immobilisations	23
3. Liasse fiscale	25

ETATS FINANCIERS

2021

Période du 01/01/2021 au 31/12/2021

Etats de synthèse des comptes

Attestation d'Expert Comptable

MISSION DE PRESENTATION DES COMPTES ANNUELS

Conformément aux termes de notre lettre de mission en date du 12/09/2020, nous avons effectué une mission de présentation des comptes annuels de la société SAS A.D.S. GROUPE relatifs à l'exercice du 01/01/2021 au 31/12/2021.

Les comptes annuels ci-joints, qui comportent 19 pages, se caractérisent par les données suivantes :

	Montants en euros
Total bilan	2 997 486
Chiffre d'affaires	725 666
Résultat net comptable (Bénéfice)	178 167

Nos diligences ont été réalisées conformément à la norme professionnelle du Conseil Supérieur de l'Ordre des Experts-Comptables applicable à la mission de présentation des comptes qui ne constitue ni un audit ni un examen limité.

Sur la base de nos travaux, nous n'avons pas relevé d'éléments remettant en cause la cohérence et la vraisemblance des comptes annuels pris dans leur ensemble tels qu'ils sont joints à la présente attestation.

Fait à GIF SUR YVETTE
Le 18/05/2022

Bilan actif

	Brut	Amortissement Dépréciations	Net 31/12/2021	Net 31/12/2020
Capital souscrit non appelé				
ACTIF IMMOBILISE				
Immobilisations incorporelles				
Frais d'établissement				
Frais de recherche et de développement				
Concessions, brvts, licences, logiciels, drts & val.similaires	3 855	3 855		
Fonds commercial (1)				
Autres immobilisations incorporelles				
Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles				
Immobilisations corporelles				
Terrains				
Constructions	672 785	11 971	660 814	
Installations techniques, matériel et outillage industriels				
Autres immobilisations corporelles	6 890	4 035	2 855	4 281
Immobilisations corporelles en cours				
Avances et acomptes				
Immobilisations financières (2)				
Participations (mise en équivalence)				
Autres participations	518 950		518 950	1 088 100
Créances rattachées aux participations				
Autres titres immobilisés				
Prêts				
Autres immobilisations financières	25 360		25 360	16 871
TOTAL ACTIF IMMOBILISE	1 227 840	19 861	1 207 979	1 109 251
ACTIF CIRCULANT				
Stocks et en-cours				
Matières premières et autres approvisionnements				
En-cours de production (biens et services)				
Produits intermédiaires et finis				
Marchandises				
Avances et acomptes versés sur commandes				
Créances (3)				
Clients et comptes rattachés				
Autres créances	676 093		676 093	6 676
Capital souscrit et appelé, non versé				
Divers				
Valeurs mobilières de placement				1 500 000
Disponibilités	1 113 414		1 113 414	270 850
Charges constatées d'avance (3)				1 890
TOTAL ACTIF CIRCULANT	1 789 507		1 789 507	1 779 416
Frais d'émission d'emprunt à étaler				
Primes de remboursement des obligations				
Ecarts de conversion actif				
TOTAL GENERAL	3 017 347	19 861	2 997 486	2 888 667
(1) Dont droit au bail				
(2) Dont à moins d'un an (brut)				
(3) Dont à plus d'un an (brut)				

Bilan passif

	31/12/2021	31/12/2020
CAPITAUX PROPRES		
Capital	802 250	802 250
Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...	280 850	280 850
Ecart de réévaluation		
Réserve légale	80 225	21 137
Réserves statutaires ou contractuelles		
Réserves réglementées		
Autres réserves	1 454 641	204 086
Report à nouveau		
RESULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	178 167	1 423 929
Subventions d'investissement		
Provisions réglementées		
TOTAL CAPITAUX PROPRES	2 796 133	2 732 252
AUTRES FONDS PROPRES		
Produits des émissions de titres participatifs		
Avances conditionnées		
TOTAL AUTRES FONDS PROPRES		
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES		
Provisions pour risques		
Provisions pour charges		
TOTAL PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES		
DETTES (1)		
Emprunts obligataires convertibles		
Autres emprunts obligataires		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (2)		
Emprunts et dettes financières diverses (3)	40 630	28 251
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	113 450	18 246
Dettes fiscales et sociales	46 424	74 673
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes	850	35 246
Produits constatés d'avance		
TOTAL DETTES	201 353	156 415
Ecarts de conversion passif		
TOTAL GENERAL	2 997 486	2 888 667
(1) Dont à plus d'un an (a)		
(1) Dont à moins d'un an (a)	201 353	156 415
(2) Dont concours bancaires et soldes créditeurs de banque		
(3) Dont emprunts participatifs		
(a) A l'exception des avances et acomptes reçus sur commandes en cours		

Bilan détaillé

ACTIF

	Brut	Amortissement Dépréciations	Net 31/12/2021	Net 31/12/2020
Capital souscrit non appelé				
ACTIF IMMOBILISE				
Immobilisations incorporelles				
Frais d'établissement				
Frais de recherche et de développement				
Concessions, brvts, licences, logiciels, drts & val.similaires				
205100 - Logiciels	3 855,00		3 855,00	3 855,00
280500 - Amortis. concess. & droits simil.		3 855,00	-3 855,00	-3 855,00
	3 855,00	3 855,00		
Fonds commercial (1)				
Autres immobilisations incorporelles				
Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles				
Immobilisations corporelles				
Terrains				
Constructions				
214100 - Constructions sur sol d'autrui	600 120,50		600 120,50	
214500 - Agencements const s/ sol d'autrui	72 664,55		72 664,55	
281410 - Amortis. constructions sol d'autrui		10 132,60	-10 132,60	
281450 - Amortis. agencements constructions		1 837,96	-1 837,96	
	672 785,05	11 970,56	660 814,49	
Installations techniques, matériel et outillage industriels				
Autres immobilisations corporelles				
218300 - Matériel de bureau	1 836,40		1 836,40	1 836,40
218310 - Matériel informatique	5 053,66		5 053,66	4 335,00
281830 - Amortis. matér.bureau et informat.		4 035,22	-4 035,22	-1 890,66
	6 890,06	4 035,22	2 854,84	4 280,74
Immobilisations corporelles en cours				
Avances et acomptes				
Immobilisations financières (2)				
Participations (mise en équivalence)				
Autres participations				
261000 - Titres de participation	399 600,00		399 600,00	1 088 100,00
261100 - Titres FTS BATIMENT	28 500,04		28 500,04	
261200 - Titres ECURIE D'ORCEVAL	90 000,00		90 000,00	
261300 - Titres SN ECURIE D'ORCEVAL	850,00		850,00	
	518 950,04		518 950,04	1 088 100,00
Créances rattachées aux participations				
Autres titres immobilisés				
Prêts				
Autres immobilisations financières				
275000 - Dépôts et cautionnements	25 360,00		25 360,00	16 870,64
	25 360,00		25 360,00	16 870,64
TOTAL ACTIF IMMOBILISE	1 227 840,15	19 860,78	1 207 979,37	1 109 251,38
ACTIF CIRCULANT				
Stocks et en-cours				
Matières premières et autres approvisionnements				
En-cours de production (biens et services)				
Produits intermédiaires et finis				
Marchandises				
Avances et acomptes versés sur commandes				
Créances (3)				

Bilan détaillé

	Brut	Amortissement Dépréciations	Net 31/12/2021	Net 31/12/2020
Clients et comptes rattachés				
Autres créances				
445620 - TVA déductible s/immobilisations				367,28
445660 - TVA déductible s/aut.biens et sces	18 766,26		18 766,26	6 308,58
445670 - Crédit de TVA à reporter	27 505,00		27 505,00	
455210 - ECURIE D'ORCEVAL	617 979,56		617 979,56	
467600 - SCI LES MIMOSAS	11 842,00		11 842,00	
	676 092,82		676 092,82	6 675,86
Capital souscrit et appelé, non versé				
Divers				
Valeurs mobilières de placement				
508100 - Autres valeurs mobilières				1 500 000,00
				1 500 000,00
Disponibilités				
512100 - Société Générale	1 113 413,85		1 113 413,85	270 849,72
	1 113 413,85		1 113 413,85	270 849,72
Charges constatées d'avance (3)				
486000 - Charges constatées d'avance				1 890,48
				1 890,48
TOTAL ACTIF CIRCULANT	1 789 506,67		1 789 506,67	1 779 416,06
Frais d'émission d'emprunt à étaler				
Primes de remboursement des obligations				
Ecarts de conversion actif				
TOTAL GENERAL	3 017 346,82	19 860,78	2 997 486,04	2 888 667,44
(1) Dont droit au bail				
(2) Dont à moins d'un an (brut)				
(3) Dont à plus d'un an (brut)				

Bilan détaillé

PASSIF

	31/12/2021	31/12/2020
CAPITAUX PROPRES		
Capital		
101300 - Capital souscrit-appelé, versé	802 250,00	802 250,00
	802 250,00	802 250,00
Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...		
104100 - Primes d'émission	280 850,00	280 850,00
	280 850,00	280 850,00
Ecart de réévaluation		
Réserve légale		
106100 - Réserve légale	80 225,00	21 136,57
	80 225,00	21 136,57
Réserves statutaires ou contractuelles		
Réserves réglementées		
Autres réserves		
106800 - Autres réserves	1 454 640,98	204 086,40
	1 454 640,98	204 086,40
Report à nouveau		
RESULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	178 166,83	1 423 929,01
Subventions d'investissement		
Provisions réglementées		
TOTAL CAPITAUX PROPRES	2 796 132,81	2 732 251,98
AUTRES FONDS PROPRES		
Produits des émissions de titres participatifs		
Avances conditionnées		
TOTAL AUTRES FONDS PROPRES		
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES		
Provisions pour risques		
Provisions pour charges		
TOTAL PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES		
DETTES (1)		
Emprunts obligataires convertibles		
Autres emprunts obligataires		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (2)		
Emprunts et dettes financières diverses (3)		
165000 - Dépôts et cautionnements reçus		15 036,00
455170 - C/C AMORIN DE SA Antonio	39 629,89	12 215,07
455180 - C/C AMORIN DE SA Céline	1 000,00	1 000,00
	40 629,89	28 251,07
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés		
401000 - Fournisseurs	113 449,65	16 245,60
408100 - Fournisseurs - fact. non parvenues		2 000,00
	113 449,65	18 245,60
Dettes fiscales et sociales		
428200 - Dettes provis. pr congés à payer		4 596,04
431000 - Sécurité sociale	2 591,41	12 115,08
437000 - Autres organismes sociaux	498,25	
437200 - Retraite - Malakoff Humanis	2 431,52	5 293,10

Bilan détaillé

	31/12/2021	31/12/2020
437500 - Caisse Prévoyance	839,18	1 119,05
438200 - Charges sociales s/congés à payer		1 838,42
442100 - Prélèvements à la source (IR)	801,33	1 666,32
444000 - Etat - impôts sur les bénéfices	39 262,00	31 118,00
445510 - TVA à décaisser		16 802,00
447000 - Autres impôts taxes et verst. assim		125,00
	46 423,69	74 673,01
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes		
467200 - ADS - CAPITAL SN ECURIE	850,00	
467400 - FTS BATIMENT		35 245,78
	850,00	35 245,78
Produits constatés d'avance		
TOTAL DETTES	201 353,23	156 415,46
Ecarts de conversion passif		
TOTAL GENERAL	2 997 486,04	2 888 667,44
(1) Dont à plus d'un an (a)		
(1) Dont à moins d'un an (a)	201 353,23	156 415,46
(2) Dont concours bancaires et soldes créditeurs de banque		
(3) Dont emprunts participatifs		
(a) A l'exception des avances et acomptes reçus sur commandes en cours		

Compte de résultat

	France	Exportations	31/12/2021	31/12/2020
Produits d'exploitation (1)				
Ventes de marchandises				
Production vendue (biens)				
Production vendue (services)	701 397	24 268	725 666	570 857
Chiffre d'affaires net	701 397	24 268	725 666	570 857
Production stockée				
Production immobilisée				
Subventions d'exploitation				
Reprises sur provisions (et amortissements), transferts de charges				
Autres produits			86	533
Total produits d'exploitation (I)			725 752	571 391
Charges d'exploitation (2)				
Achats de marchandises				
Variations de stock				
Achats de matières premières et autres approvisionnements				
Variations de stock				
Autres achats et charges externes (a)			162 224	264 219
Impôts, taxes et versements assimilés			3 577	964
Salaires et traitements			89 959	109 328
Charges sociales			37 069	42 943
Dotations aux amortissements et dépréciations :				
- Sur immobilisations : dotations aux amortissements			14 115	2 736
- Sur immobilisations : dotations aux dépréciations				
- Sur actif circulant : dotations aux dépréciations				
- Pour risques et charges : dotations aux provisions				
Autres charges			33	7
Total charges d'exploitation (II)			306 977	420 197
RESULTAT D'EXPLOITATION (I-II)			418 775	151 193
Quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun				
Bénéfice attribué ou perte transférée (III)				
Perte supportée ou bénéfice transféré (IV)				
Produits financiers				
De participation (3)			16 109	1 330 272
D'autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (3)				8 706
Autres intérêts et produits assimilés (3)			709	
Reprises sur provisions et dépréciations et transferts de charges				
Différences positives de change				
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement				
Total produits financiers (V)			16 818	1 338 978
Charges financières				
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions				
Intérêts et charges assimilées (4)			100 000	
Différences négatives de change				
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement				
Total charges financières (VI)			100 000	
RESULTAT FINANCIER (V-VI)			-83 182	1 338 978
RESULTAT COURANT avant impôts (I-II+III-IV+V-VI)			335 593	1 490 171

Compte de résultat (suite)

	31/12/2021	31/12/2020
Produits exceptionnels		
Sur opérations de gestion		
Sur opérations en capital		
Reprises sur provisions et dépréciation et transferts de charges		
Total produits exceptionnels (VII)		
Charges exceptionnelles		
Sur opérations de gestion		14
Sur opérations en capital	60 003	5 100
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions		
Total charges exceptionnelles (VIII)	60 003	5 114
RESULTAT EXCEPTIONNEL (VII-VIII)	-60 003	-5 114
Participation des salariés aux résultats (IX)		
Impôts sur les bénéfices (X)	97 423	61 128
Total des produits (I+III+V+VII)	742 570	1 910 369
Total des charges (II+IV+VI+VIII+IX+X)	564 403	486 440
BENEFICE OU PERTE	178 167	1 423 929
(a) Y compris : - Redevances de crédit-bail mobilier - Redevances de crédit-bail immobilier (1) Dont produits afférents à des exercices antérieurs (2) Dont charges afférentes à des exercices antérieurs (3) Dont produits concernant les entités liées (4) Dont intérêts concernant les entités liées		

Compte de résultat détaillé

	France	Exportations	31/12/2021	31/12/2020
Produits d'exploitation (1)				
Ventes de marchandises				
Production vendue (biens)				
Production vendue (services)				
706000 - Prestations de services 20%	700 525,61		700 525,61	522 893,36
708000 - Produits des activités annexe	471,85		471,85	
708300 - Locations 20%	400,00		400,00	48 076,23
708390 - Locations diverses non taxabl				-112,33
708890 - Autres produits annexes (exp		24 268,26	24 268,26	
	701 397,46	24 268,26	725 665,72	570 857,26
Chiffre d'affaires net	701 397,46	24 268,26	725 665,72	570 857,26

	31/12/2021	31/12/2020
Production stockée		
Production immobilisée		
Subventions d'exploitation		
Reprises sur provisions (et amortissements), transferts de charges		
Autres produits		
758000 - Produits divers gestion courante	86,32	533,29
	86,32	533,29
Total produits d'exploitation (I)	725 752,04	571 390,55
Charges d'exploitation (2)		
Achats de marchandises		
Variations de stock		
Achats de matières premières et autres approvisionnements		
Variations de stock		
Autres achats et charges externes (a)		
604000 - Achats d'études et prestations	27 046,67	7 341,60
606110 - Fournitures électricité	1 038,57	2 306,26
606300 - Achats de petit équipement	3 512,61	2 842,96
606400 - Achats fournitures administratives	2 100,68	3 495,84
613000 - Locations	119,92	
613200 - Locations immobilières		50 611,92
613520 - Locations de matériel de transport	10 382,52	23 355,80
613540 - Télésurveillance		460,08
614000 - Charges locatives & copropriété	2 795,56	1 065,09
615200 - Entretien immobilier	1 880,00	4 858,20
615520 - Entretien du matériel de transport	876,45	810,85
615600 - Maintenance	1 193,70	6 684,12
616000 - Primes d'assurance	79 397,96	100 647,56
618300 - Documentation technique	321,10	17,90
622600 - Honoraires	22 235,15	43 304,75
622700 - Frais d'actes et contentieux	8,64	806,06
623800 - Divers (pourboires, dons courants)		20,00
625100 - Voyages et déplacements	3 765,05	4 381,89
625600 - Missions	428,70	2 783,11
626000 - Frais postaux	992,30	1 719,78
626100 - Frais de télécommunication	2 995,84	6 418,18
627800 - Prestations de services bancaires	1 132,45	286,55
	162 223,87	264 218,50
Impôts, taxes et versements assimilés		
631200 - Taxe d'apprentissage	1 395,92	
633300 - Formation continue (organisme)	1 220,05	

Compte de résultat détaillé

	31/12/2021	31/12/2020
635110 - Contribut° économique territoriale	961,00	961,00
637800 - Taxes diverses		3,10
	3 576,97	964,10
Salaires et traitements		
641100 - Salaires appointements	93 680,00	118 283,38
641200 - Congés payés	-4 596,04	5 535,04
641300 - Primes et gratifications	875,00	5 509,50
641800 - Salaires provisionnés		-20 000,00
	89 958,96	109 327,92
Charges sociales		
645100 - Cotisations à l'URSSAF	25 333,25	33 926,60
645200 - Cotisations aux mutuelles	1 764,75	1 764,75
645300 - Cotisations aux caisses de retraite		11 828,02
645310 - Cotisations retraites (cadres)	9 607,68	
645330 - Cotisations Prévoyance	2 037,69	2 374,23
645800 - Cotisations autres organism. socx	-1 838,42	-7 143,57
647500 - Médecine du travail et pharmacie	164,46	193,45
	37 069,41	42 943,48
Dotations aux amortissements et dépréciations :		
- Sur immobilisations : dotations aux amortissements		
681110 - Dot. amort. s/immobil. incorporel.		1 595,54
681120 - Dot. amort. s/immobil. corporel.	14 115,12	1 140,69
	14 115,12	2 736,23
- Sur immobilisations : dotations aux dépréciations		
- Sur actif circulant : dotations aux dépréciations		
- Pour risques et charges : dotations aux provisions		
Autres charges		
658000 - Charges diverses gestion courante	33,00	6,88
	33,00	6,88
Total charges d'exploitation (II)	306 977,33	420 197,11
RESULTAT D'EXPLOITATION (I-II)	418 774,71	151 193,44
Quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun		
Bénéfice attribué ou perte transférée (III)		
Perte supportée ou bénéfice transféré (IV)		
Produits financiers		
De participation (3)		
761000 - Produits de participations	4 266,69	1 330 271,50
761600 - Produits de participation - Revenus	11 842,00	
	16 108,69	1 330 271,50
D'autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (3)		
762100 - Revenus des titres immobilisés		8 706,47
		8 706,47
Autres intérêts et produits assimilés (3)		
764000 - Revenus des VMP	709,39	
	709,39	
Reprises sur provisions et dépréciations et transferts de charges		
Différences positives de change		
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement		
Total produits financiers (V)	16 818,08	1 338 977,97
Charges financières		
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions		
Intérêts et charges assimilées (4)		
668000 - Autres charges financières	100 000,00	
	100 000,00	

Compte de résultat détaillé

	31/12/2021	31/12/2020
Différences négatives de change		
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement		
Total charges financières (VI)	100 000,00	
RESULTAT FINANCIER (V-VI)	-83 181,92	1 338 977,97
RESULTAT COURANT avant impôts (I-II+III-IV+V-VI)	335 592,79	1 490 171,41

	31/12/2021	31/12/2020
Produits exceptionnels		
Sur opérations de gestion		
Sur opérations en capital		
Reprises sur provisions et dépréciation et transferts de charges		
Total produits exceptionnels (VII)		
Charges exceptionnelles		
Sur opérations de gestion		
671200 - Pénalités et amendes		14,40
		14,40
Sur opérations en capital		
675600 - VNC actifs cédés - Immo financières	60 002,96	5 100,00
	60 002,96	5 100,00
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions		
Total charges exceptionnelles (VIII)	60 002,96	5 114,40
RESULTAT EXCEPTIONNEL (VII-VIII)	-60 002,96	-5 114,40
Participation des salariés aux résultats (IX)		
Impôts sur les bénéfices (X)		
695000 - Impôts sur les bénéfices	97 423,00	61 128,00
	97 423,00	61 128,00
Total des produits (I+III+V+VII)	742 570,12	1 910 368,52
Total des charges (II+IV+VI+VIII+IX+X)	564 403,29	486 439,51
BENEFICE OU PERTE	178 166,83	1 423 929,01
(a) Y compris :		
- Redevances de crédit-bail mobilier		
- Redevances de crédit-bail immobilier		
(1) Dont produits afférents à des exercices antérieurs		
(2) Dont charges afférentes à des exercices antérieurs		
(3) Dont produits concernant les entités liées		
(4) Dont intérêts concernant les entités liées		

ETATS FINANCIERS

2021

Période du 01/01/2021 au 31/12/2021

Annexe

Règles et méthodes comptables

Désignation de la société : SAS A.D.S. GROUPE

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice clos le 31/12/2021, dont le total est de 2 997 486 euros et au compte de résultat de l'exercice, présenté sous forme de liste, dégageant un bénéfice de 178 167 euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/01/2021 au 31/12/2021.

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Ces comptes annuels ont été arrêtés le 18/05/2022 par les dirigeants de l'entreprise.

Règles générales

Les comptes annuels de l'exercice au 31/12/2021 ont été établis conformément au règlement de l'Autorité des Normes Comptables n°2014-03 du 5 juin 2014 à jour des différents règlements complémentaires à la date de l'établissement des dits comptes annuels.

Les conventions comptables ont été appliquées avec sincérité dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices.

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Seules sont exprimées les informations significatives. Sauf mention, les montants sont exprimés en euros.

Immobilisations corporelles et incorporelles

Les immobilisations corporelles et incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition pour les actifs acquis à titre onéreux, à leur coût de production pour les actifs produits par l'entreprise, à leur valeur vénale pour les actifs acquis à titre gratuit et par voie d'échange.

Le coût d'une immobilisation est constitué de son prix d'achat, y compris les droits de douane et taxes non récupérables, après déduction des remises, rabais commerciaux et escomptes de règlement de tous les coûts directement attribuables engagés pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner selon l'utilisation prévue. Les droits de mutation, honoraires ou commissions et frais d'actes liés à l'acquisition, sont rattachés à ce coût d'acquisition. Tous les coûts qui ne font pas partie du prix d'acquisition de l'immobilisation et qui ne peuvent pas être rattachés directement aux coûts rendus nécessaires pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner conformément à l'utilisation prévue, sont comptabilisés en charges.

Amortissements

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire en fonction de la durée de vie prévue.

- * Constructions : 10 à 50 ans
- * Agencements des constructions : 10 à 20 ans
- * Matériel de bureau : 5 à 10 ans
- * Matériel informatique : 3 ans
- * Mobilier : 10 ans

La durée d'amortissement retenue par simplification est la durée d'usage pour les biens non décomposables à l'origine.

L'entreprise a apprécié à la date de clôture, en considérant les informations internes et externes à sa disposition, l'existence d'indices montrant que les actifs ont pu perdre notablement de la valeur.

Règles et méthodes comptables

Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

Frais d'émission des emprunts

Les frais d'émission des emprunts sont pris en compte immédiatement dans les charges de l'exercice.

Produits et charges exceptionnels

Les produits et charges exceptionnels tiennent compte des éléments qui ne sont pas liés à l'activité normale de l'entreprise.

Conséquences de l'événement Covid-19

L'événement Covid-19 est susceptible d'avoir des impacts significatifs sur le patrimoine, la situation financière et les résultats des entreprises. Une information comptable pertinente sur ces impacts constitue un élément clé des comptes de la période concernée.

Pour cela, l'entreprise a retenu une approche ciblée pour exprimer les principaux impacts pertinents sur la performance de l'exercice et sur sa situation financière. Cette approche est recommandée par l'Autorité des Normes Comptables dans la note du 18 mai 2020 pour fournir les informations concernant les effets de l'événement Covid-19 sur ses comptes.

Méthodologie suivie

Les informations fournies portent sur les principaux impacts, jugés pertinents, de l'événement qui sont enregistrés dans ses comptes. Il a été fait une distinction entre les effets ponctuels et les effets structurels. Ces effets sont détaillés en tenant compte des interactions et incidences de l'événement sur les agrégats usuels en appréciant les impacts bruts et nets. Les mesures de soutien dont elle a pu bénéficier sont également évaluées.

L'événement Covid-19 étant toujours en cours à la date d'établissement des comptes annuels, l'entreprise est en incapacité d'en évaluer les conséquences précises sur les exercices à venir.

Notes sur le bilan

Actif immobilisé

Tableau des immobilisations

	Au début d'exercice	Augmentation	Diminution	En fin d'exercice
- Frais d'établissement et de développement				
- Fonds commercial				
- Autres postes d'immobilisations incorporelles	3 855			3 855
Immobilisations incorporelles	3 855			3 855
- Terrains				
- Constructions sur sol propre				
- Constructions sur sol d'autrui		600 121		600 121
- Installations générales, agencements et aménagements des constructions		72 665		72 665
- Installations techniques, matériel et outillage industriels				
- Installations générales, agencements aménagements divers				
- Matériel de transport				
- Matériel de bureau et informatique, mobilier	6 171	719		6 890
- Emballages récupérables et divers				
- Immobilisations corporelles en cours				
- Avances et acomptes				
Immobilisations corporelles	6 171	673 504		679 675
- Participations évaluées par mise en équivalence				
- Autres participations	1 088 100	90 850	660 000	518 950
- Autres titres immobilisés				
- Prêts et autres immobilisations financières	16 871	25 360	16 871	25 360
Immobilisations financières	1 104 971	116 210	676 871	544 310
ACTIF IMMOBILISE	1 114 997	789 714	676 871	1 227 840

Notes sur le bilan

Les flux s'analysent comme suit :

	Immobilisations incorporelles	Immobilisations corporelles	Immobilisations financières	Total
Ventilation des augmentations				
Virements de poste à poste				
Virements de l'actif circulant				
Acquisitions		673 504	116 210	789 714
Apports				
Créations				
Réévaluations				
Augmentations de l'exercice		673 504	116 210	789 714
Ventilation des diminutions				
Virements de poste à poste				
Virements vers l'actif circulant				
Cessions			676 871	676 871
Scissions				
Mises hors service				
Diminutions de l'exercice			676 871	676 871

Amortissements des immobilisations

	Au début de l'exercice	Augmentation	Diminutions	A la fin de l'exercice
- Frais d'établissement et de développement				
- Fonds commercial				
- Autres postes d'immobilisations incorporelles	3 855			3 855
Immobilisations incorporelles	3 855			3 855
- Terrains				
- Constructions sur sol propre				
- Constructions sur sol d'autrui		10 133		10 133
- Installations générales, agencements et aménagements des constructions		1 838		1 838
- Installations techniques, matériel et outillage industriels				
- Installations générales, agencements aménagements divers				
- Matériel de transport				
- Matériel de bureau et informatique, mobilier	1 891	2 145		4 035
- Emballages récupérables et divers				
Immobilisations corporelles	1 891	14 115		16 006
ACTIF IMMOBILISE	5 746	14 115		19 861

Notes sur le bilan

Actif circulant

Etat des créances

Le total des créances à la clôture de l'exercice s'élève à 701 453 euros et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an
Créances de l'actif immobilisé :			
Créances rattachées à des participations			
Prêts			
Autres	25 360		25 360
Créances de l'actif circulant :			
Créances Clients et Comptes rattachés			
Autres	676 093	676 093	
Capital souscrit - appelé, non versé			
Charges constatées d'avance			
Total	701 453	676 093	25 360
Prêts accordés en cours d'exercice			
Prêts récupérés en cours d'exercice			

Capitaux propres

Composition du capital social

Capital social d'un montant de 802 250,00 euros décomposé en 80 225 titres d'une valeur nominale de 10,00 euros.

Notes sur le bilan

Etat des dettes

Le total des dettes à la clôture de l'exercice s'élève à 201 353 euros et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an	Echéances à plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles (*)				
Autres emprunts obligataires (*)				
Emprunts (*) et dettes auprès des établissements de crédit dont :				
- à 1 an au maximum à l'origine				
- à plus de 1 an à l'origine				
Emprunts et dettes financières divers (*) (**)				
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	113 450	113 450		
Dettes fiscales et sociales	46 424	46 424		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
Autres dettes (**)	41 480	41 480		
Produits constatés d'avance				
Total	201 353	201 353		
(*) Emprunts souscrits en cours d'exercice				
(*) Emprunts remboursés sur l'exercice	15 036			
(**) Dont envers les associés	40 630			

Le montant des divers emprunts et dettes contractés auprès d'associés personnes physiques s'élève à 40 630 euros.

Notes sur le compte de résultat

Chiffre d'affaires

	France	Etranger	Total
Ventes de produits finis			
Ventes de produits intermédiaires			
Ventes de produits résiduels			
Travaux			
Etudes			
Prestations de services	700 526		700 526
Ventes de marchandises			
Produits des activités annexes	872	24 268	25 140
TOTAL	701 397	24 268	725 666

ETATS FINANCIERS

2021

Période du 01/01/2021 au 31/12/2021

Autres informations

Liste simplifiée des immobilisations

Code	Désignation	Date acq.	M	T	Valeur achat	Cumul antérieur	Dot. exercice	Cumul	VNC
205100 Logiciels									
0000000011	LOGICIELS SERVEUR + PACK OFFICE	31/05/19	L	100,00	3 855,00	3 855,00		3 855,00	
Total du compte 205100					3 855,00	3 855,00		3 855,00	
214100 Constructions sur sol d'autrui									
0000000026	COMPLEMENT CHANTIER TPE	01/01/21	L	5,00	45 308,00		2 265,40	2 265,40	43 042,60
0000000019	REALISATION TRANCHEE	30/06/21	L	5,00	2 940,00		73,91	73,91	2 866,09
0000000020	CREATION PARKING	30/06/21	L	5,00	36 500,00		917,57	917,57	35 582,43
0000000021	CREATION CHEMINEMENT	30/06/21	L	5,00	17 520,00		440,43	440,43	17 079,57
0000000022	CREATION CARRIERE MANEGE	30/06/21	L	5,00	85 800,00		2 156,92	2 156,92	83 643,08
0000000023	HANGAR A FOURRAGE	12/07/21	L	5,00	4 729,17		111,00	111,00	4 618,17
0000000029	HANGAR A FOURRAGE	09/09/21	L	5,00	5 333,35		82,96	82,96	5 250,39
0000000027	HORSE STOP	10/09/21	L	5,00	127 526,65		1 966,04	1 966,04	125 560,61
0000000028	CONSTRUCTION BATIMENT HIPPIQUE	29/09/21	L	5,00	46 000,00		587,78	587,78	45 412,22
0000000031	POSE DE BATIMENT	30/10/21	L	5,00	149 500,00		1 266,60	1 266,60	148 233,40
0000000025	KIT COMPLET - 2xSALOGNE	22/11/21	L	5,00	7 963,33		43,13	43,13	7 920,20
0000000024	KIT COMPLET - 2x SALOGNE	25/11/21	L	5,00	22 036,67		110,18	110,18	21 926,49
0000000032	TRAVAUX CHARPENTE/COUV/ZINGUERIE	10/12/21	L	5,00	34 500,00		100,63	100,63	34 399,37
0000000030	KIT COMPLET - 2xSALOGNE	23/12/21	L	5,00	7 963,33		8,85	8,85	7 954,48
0000000044	REALISATION CHEMINEMENT CAILLOUX	31/12/21	L	6,67	6 500,00		1,20	1,20	6 498,80
Total du compte 214100					600 120,50		10 132,60	10 132,60	589 987,90
214500 Agencements const s/ sol d'autrui									
0000000033	ABREUVOIR+PLATEAU RENFORCEE	25/06/21	L	6,67	4 680,31		161,21	161,21	4 519,10
0000000039	TRANSPORT ET MISE EN OEUVRE DE SABL	31/07/21	L	6,67	36 900,00		1 031,83	1 031,83	35 868,17
0000000035	CUVE EAU DE PLUIE	06/08/21	L	6,67	4 472,39		120,09	120,09	4 352,30
0000000034	EQUIPEMENTS PARCOURS	24/08/21	L	6,67	8 365,87		196,75	196,75	8 169,12
0000000037	POSTE DE RELEVAGE	24/09/21	L	10,00	4 890,49		131,77	131,77	4 758,72
0000000038	SPMC LOSSIGNOL	30/09/21	L	10,00	3 636,56		91,92	91,92	3 544,64
0000000040	CUVE INCENDIE	13/10/21	L	5,00	1 362,91		14,76	14,76	1 348,15
0000000036	CUVE EAU DE PLUIE	15/10/21	L	6,67	4 472,39		62,94	62,94	4 409,45
0000000042	ABRI BOIS AMBY	01/11/21	L	6,67	1 183,25		13,15	13,15	1 170,10
0000000041	CITERNE STATION SERIVE ACIER	05/11/21	L	5,00	782,00		6,08	6,08	775,92
0000000043	SANITAIRE-CHAUFFAGE	10/12/21	L	6,67	1 918,38		7,46	7,46	1 910,92
Total du compte 214500					72 664,55		1 837,96	1 837,96	70 826,59
218300 Matériel de bureau									
0000000013	ARMOIRE DE SECURITE	24/12/20	L	33,33	1 836,40	11,90	612,13	624,03	1 212,37
Total du compte 218300					1 836,40	11,90	612,13	624,03	1 212,37
218310 Matériel informatique									
0000000009	ORDINATEUR HP 800 G3	30/04/19	D	41,67	1 511,00	991,60	519,40	1 511,00	
0000000010	SERVEUR HP	31/05/19	D	41,67	1 000,00	638,89	361,11	1 000,00	
0000000012	HP ProBook 450 G7	04/08/20	L	33,33	1 824,00	248,27	608,00	856,27	967,73
0000000016	IMPRIMANTE	25/10/21	L	33,33	718,66		43,92	43,92	674,74
Total du compte 218310					5 053,66	1 878,76	1 532,43	3 411,19	1 642,47
261000 Titres de participation									

Liste simplifiée des immobilisations

Report 261000 Titres de participation

Code	Désignation	Date acq. M T	Valeur Achat	Cumul antérieur	Dot. exercice	Cumul	VNC
0000000001	EG2R - 600 actions	19/01/17 N					
0000000014	11875 PARTS SCI LES MIMOSAS	18/06/20 N	399 600,00				399 600,00
Total du compte 261000			399 600,00				399 600,00

261100 Titres FTS BATIMENT

0000000004	FTS Bâtiments - 38 actions	23/09/17 N	28 500,00				28 500,00
0000000045	FTS Bâtiments - 872 actions	23/09/17 N					
Total du compte 261100			28 500,00				28 500,00

261200 Titres ECURIE D'ORCEVAL

0000000017	900 TITRES ECURIE D'ORCEVAL	25/05/21 N	90 000,00				90 000,00
Total du compte 261200			90 000,00				90 000,00

261300 Titres SN ECURIE D'ORCEVAL

0000000018	850 Titres SN ECURIE D'ORCEVAL	31/12/21 N	850,00				850,00
Total du compte 261300			850,00				850,00

275000 Dépôts et cautionnements

0000000008	DG SCI MIMOSAS	01/03/19 N	0,00				
0000000015	CAUTION PRPRIETE HAUTMULLE	07/04/21 N	25 360,00				25 360,00
Total du compte 275000			25 360,00				25 360,00

Total de la liste simplifiée

1 227 840,11

5 745,66

14 115,12

19 860,78

1 207 979,33

Répartition des dotations économiques

13 234,61

linéaire

880,51

dégressif

variable

ETATS FINANCIERS

2021

Période du 01/01/2021 au 31/12/2021

Liasse fiscale

IMPÔT SUR LES SOCIÉTÉS										N° 2065-SD 2022	
Exercice ouvert le		01/01/2021		et clos le		31/12/2021		Régime simplifié d'imposition			
Déclaration souscrite pour le résultat d'ensemble du groupe								Régime Réel normal		X	
Si PME innovantes, cocher la case											
Si option pour le régime optionnel de taxation au tonnage, art. 209-0 B (entreprises de transport maritime), cocher la case											
A IDENTIFICATION DE L'ENTREPRISE											
Désignation de la société:						Adresse du siège social :					
SAS A.D.S. GROUPE											
SIRET		8 2 5 2 3 9 2 6 2 0 0 0 2 5									
Adresse du principal établissement:						Ancienne adresse en cas de changement:					
14 rue Hélène BOUCHER											
91460 MARCOUSSIS											
REGIME FISCAL DES GROUPES											
Date d'entrée dans le groupe de la société déclarante											
Pour les sociétés filiales, désignation, adresse du lieu d'imposition et n° d'identification de la société mère:											
						SIRET					
B ACTIVITE											
Activités exercées		Activités des sociétés holding						Si vous avez changé d'activité, cochez la case			
C RÉCAPITULATION DES ÉLÉMENTS D'IMPOSITION (cf.notice de la déclaration n°2065)											
1 Résultat fiscal		Bénéfice imposable au taux normal		346 057				Déficit		0	
		Bénéfice imposable à 15 %		38 120		Résultat net de cession, de concession ou de sous-concession, des brevets et droits de propriété industrielle assimilés au taux de 10%					
2 Plus-values											
PV à long terme imposables à 19%		Autres PV imposables à 19%		PV à long terme imposables à 0%		PV à long terme imposables à 15 %		PV exonérées art. 238quindecies			
3 Abattements et exonérations notamment entreprises nouvelles ou implantées en zones d'entreprises ou zones franches											
Entreprises nouvelles art. 44 sexies		Jeunes entreprises innovantes		Zones franches urbaines		Territoire entrepreneur, art 44 octies A					
Entreprises nouvelles art. 44 septies		Bassins urbains à dynamiser (BUD), art 44 sexdecies		Zones franches d'activités art. 44 quaterdecies		Autres dispositifs		Zone de Restructuration de la défense, art. 44 terdecies			
Sociétés d'investissements immobiliers cotées		Zone de développement prioritaire, art. 44 sepdecies		Bénéfice ou déficit exonéré (indiquer + ou - selon le cas)		Plus-values exonérées relevant du taux à 15 %					
4 Option pour le crédit d'impôt outre-mer : Dans le secteur productif, art. 244 quater W											
D IMPUTATIONS (cf.notice de la déclaration n°2065)											
1. Au titre des revenus mobiliers de source française ou étrangère, ayant donné lieu à la délivrance d'un certificat de crédit d'impôt											
2. Au titre des revenus auxquels est attaché, en vertu d'une convention fiscale conclue avec un Etat étranger, un territoire ou une collectivité territoriale d'Outre-Mer, un crédit d'impôt représentatif de l'impôt de cet Etat, territoire ou collectivité.											
E CONTRIBUTION ANNUELLE SUR LES REVENUS LOCATIFS (cf.notice de la déclaration n°2065)											
Recettes nettes soumises à la contribution 2,5%											
F ENTREPRISES SOUMISES OU DESIGNEES AU DEPÔT DE LA DECLARATION PAYS PAR PAYS CbC/DAC4											
1 - Si entreprise soumise au dépôt de la déclaration pays par pays n°2258-SD (art. 223-I-1 quinquies C), cocher la case											
2 - Si vous êtes la société tête de groupe et que vous avez désigné une autre entité du groupe pour souscrire la déclaration n°2258-SD, indiquer le nom, adresse et numéro d'identification fiscale de l'entité désignée :											
3 - Si vous êtes l'entreprise désignée au dépôt de la déclaration n°2258-SD par la société tête de groupe (art. 223 quinquies C-I-2), cocher la case dans ce cas, veuillez indiquer le nom, adresse et numéro d'identification fiscale de la société tête de groupe :											
G COMPTABILITE INFORMATISEE											
L'entreprise dispose-t-elle d'une comptabilité informatisée ? OUI Si oui, indication du logiciel utilisé : Cegid Expert Comptabilité											
Nom et coordonnées ECF Viseur conventionné Visa : CGA											
- du prestataire :											
- du comptable : SAS C2 2 route de la Noue 91193 GIF SUR YVETTE CEDEX Tél :											
- du conseil : Tél :											
- du CGA ou du viseur conventionné : Tél :											
- N° d'agrément :											

Formulaire obligatoire
(art. 223 du Code général des impôts)

IMPÔT SUR LES SOCIÉTÉS

ANNEXE A LA DÉCLARATION N° 2065

N° 2065 bis-SD

2022

H RÉPARTITION DES PRODUITS DES ACTIONS ET PARTS SOCIALES, AINSI QUE DES REVENUS ASSIMILÉS DISTRIBUÉS									
Montant global brut des distributions ⁽¹⁾		Payées par la société elle-même		a	114 286		Payées par un établissement chargé du service des titres		b
Montant des distributions correspondant à des rémunérations ou avantages dont la société ne désigne pas le (les) bénéficiaire (s) ⁽²⁾							(c)		
Montant des prêts, avances ou acomptes consentis aux associés, actionnaires et porteurs de parts, soit directement, soit par personnes interposées							(d)		
Montant des distributions autres que celles visées en (a), (b), (c) et (d) ci-dessus ⁽³⁾							(e)		
							(f)		
							(g)		
							(h)		
Montant des revenus distribués éligibles à l'abattement de 40 % prévu au 2° du 3 de l'article 158 du CGI ⁽⁴⁾							(i)		
Montant des revenus distribués non éligibles à l'abattement de 40 % prévu au 2° du 3 de l'article 158 du CGI							(j)	114 286	
Montant des revenus répartis ⁽⁵⁾							Total (a à h)		114 286
I RÉMUNÉRATIONS NETTES VERSÉES AUX MEMBRES DE CERTAINES SOCIÉTÉS (si ce cadre est insuffisant, joindre un état du même modèle)									
Nom, prénoms, domicile et qualité (art. 48-1 à 6 ann. III au CGI) : – SARL – tous les associés ; – SCA – associés gérants ; – SNC ou SCS – associés en nom ou commandités ; – SEP et sté de copropriétaires de navires – associés, gérants ou coparticipants.		Pour les S.A.R.L.		Sommes versées, au cours de la période retenue pour l'assiette de l'impôt sur les sociétés, à chaque associé, gérant ou non, désigné col. 1 à titre de traitements, émoluments, indemnités, remboursements forfaitaires de frais ou autres rémunérations de ses fonctions dans la société.					
		Nombre de parts sociales appartenant à chaque associé en toute propriété ou en usufruit	Année au cours de laquelle le versement a été effectué	Montant des sommes versées :					
à titre de traitements émoluments et indemnités proprement dits	à titre de frais de représentation, de mission et de déplacement			à titre de frais professionnels autres que ceux visés dans les colonnes 5 et 6					
			Indemnités forfaitaires	Remboursements	Indemnités forfaitaires	Remboursements			
1		2	3	4	5	6	7	8	
J DIVERS									
* NOM ET ADRESSE DU PROPRIÉTAIRE DU FONDS (en cas de gérance libre)									
* ADRESSES DES AUTRES ÉTABLISSEMENTS (Si ce cadre est insuffisant, joindre un état du même modèle)									
K CADRE NE CONCERNANT QUE LES ENTREPRISES PLACÉES SOUS LE RÉGIME SIMPLIFIÉ D'IMPOSITION									
RÉMUNÉRATIONS		Montant brut des salaires, abstraction faite des sommes comprises dans les DADS et versées aux apprentis sous contrat et aux handicapés ^(a)					94 555		
		Rétrocessions d'honoraires, de commissions et de courtages ^(b)							
MVLТ imposées		à 0 %			à 15 %			à 19 %	
MVLТ restant à reporter à l'ouverture de l'exercice									
MVLТ imputée sur les PVLТ de l'exercice									
MVLТ réalisée au cours de l'exercice									
MVLТ restant à reporter									
L CADRE NE CONCERNANT QUE LES ORGANISMES BENEFICIAIRES DE DONS									
Montant cumulé des dons et versements mentionnés sur les reçus, attestations ou tous autres documents et perçus au titre de l'exercice									
Nombre de reçus, attestations ou tous autres documents délivrés au titre de l'exercice									

Cegid Group

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise :SAS A.D.S. GROUPE										Durée de l'exercice exprimée en nombre de mois* 12															
Adresse de l'entreprise14 rue Hélène BOUCHER 91460 MARCOUSSIS										Durée de l'exercice précédent* 12															
Numéro SIRET*82523926200025										Néant*															
										Exercice N clos le,31/12/2021															
										Brut1					Amortissements, provisions2					Net3					
Capital souscrit non appelé(I)										AA															
ACTIF IMMOBILISÉ*	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	Frais d'établissement *								AB						AC									
		Frais de développement *								CX						CQ									
		Concessions, brevets et droits similaires								AF	3855					AG	3855								
		Fonds commercial (1)								AH						AI									
		Autres immobilisations incorporelles								AJ						AK									
		Avances et acomptes sur immobilisa-tions incorporelles								AL						AM									
	IMMOBILISATIONS CORPORELLES	Terrains								AN						AO									
		Constructions								AP	672875					AQ	11970								
		Installations techniques, matériel et outillage industriels								AR						AS									
		Autres immobilisations corporelles								AT	6890					AU	4035								
		Immobilisations en cours								AV						AW									
		Avances et acomptes								AX						AY									
	IMMOBILISATIONS FINANCIERES (2)	Participations évaluées selon la méthode de mise en équivalence								CS						CT									
		Autres participations								CU	518950					CV	518950								
		Créances rattachées à des participations								BB						BC									
		Autres titres immobilisés								BD						BE									
		Prêts								BF						BG									
		Autres immobilisations financières*								BH	25360					BI	25360								
	TOTAL (II)										BJ	1227840					BK	19860							
ACTIF CIRCULANT	STOCKS *	Matières premières, approvisionnements								BL						BM									
		En cours de production de biens								BN						BO									
		En cours de production de services								BP						BQ									
		Produits intermédiaires et finis								BR						BS									
		Marchandises								BT						BU									
	CRÉANCES	Avances et acomptes versés sur commandes								BV						BW									
		Clients et comptes rattachés (3)*								BX						BY									
		Autres créances (3)								BZ	676092					CA	676092								
	DIVERS	Capital souscrit et appelé, non versé								CB						CC									
		Valeurs mobilières de placement (dont actions propres :)								CD						CE									
										CF	1113413					CG	1113413								
Comptes de régularisation	Charges constatées d'avance (3)*								CH						CI										
	TOTAL (III)								CJ	1789506					CK	1789506									
	Frais d'émission d'emprunt à étaler(IV)								CW																
	Primes de remboursement des obligations(V)								CM																
	Ecart de conversion actif*(VI)								CN																
	TOTAL GÉNÉRAL (I à VI)										CO	3017346					1A	19860							
Renvois : (1) Dont droit au bail :															(2) part à moins d'un an des immobilisations financières nettes :					(3) Part à plus d'un an					
Clause de réserve de propriété :*		Immobilisations :								Stocks :					Créances :										

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise			SAS A.D.S. GROUPE		Néant ☐ *	
					Exercice N	
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel (1)* (Dont versé : 802 250)			DA	802 250	
	Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...			DB	280 850	
	Ecart de réévaluation (2)* (dont écart d'équivalence EK)			DC		
	Réserve légale (3)			DD	80 225	
	Réserves statutaires ou contractuelles			DE		
	Réserves réglementées (3)* (Dont réserve spéciale des provisions pour fluctuation des cours B1)			DF		
	Autres réserves (Dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants* EJ)			DG	1 454 640	
	Report à nouveau			DH		
	RÉSULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)			DI	178 166	
	Subventions d'investissement			DJ		
	Provisions réglementées *			DK		
	TOTAL (I)			DL	2 796 132	
	Autres fonds propres	Produit des émissions de titres participatifs			DM	
Avances conditionnées			DN			
TOTAL (II)			DO			
Provisions pour risques et charges	Provisions pour risques			DP		
	Provisions pour charges			DQ		
	TOTAL (III)			DR		
DETTES (4)	Emprunts obligataires convertibles			DS		
	Autres emprunts obligataires			DT		
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)			DU		
	Emprunts et dettes financières divers (Dont emprunts participatifs EI)			DV	40 629	
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours			DW		
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés			DX	113 449	
	Dettes fiscales et sociales			DY	46 423	
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés			DZ		
	Autres dettes			EA	850	
Compte régul.	Produits constatés d'avance (4)			EB		
TOTAL (IV)			EC	201 353		
Ecart de conversion passif* (V)			ED			
TOTAL GÉNÉRAL (I à V)			EE	2 997 486		
RENVois	(1)	Écart de réévaluation incorporé au capital		1B		
	(2)	Dont {	Réserve spéciale de réévaluation (1959)	1C		
			Ecart de réévaluation libre	1D		
			Réserve de réévaluation (1976)	1E		
	(3)	Dont réserve spéciale des plus-values à long terme *		EF		
	(4)	Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an		EG	201 353	
(5)	Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP		EH			

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise : SAS A.D.S. GROUPE										Néant ☐ *	
				Exercice N							
				France		Exportations et livraisons intracommunautaires		Total			
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises*			FA		FB		FC			
	Production vendue { biens * services *			FD		FE		FF			
				FG	701 397	FH	24 268	FI	725 665		
	Chiffres d'affaires nets *			FJ	701 397	FK	24 268	FL	725 665		
	Production stockée*							FM			
	Production immobilisée*							FN			
	Subventions d'exploitation							FO			
	Reprises sur amortissements et provisions, transferts de charges* (9)							FP			
	Autres produits (1) (11)							FQ	86		
	Total des produits d'exploitation (2) (I)							FR	725 752		
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises (y compris droits de douane)*							FS			
	Variation de stock (marchandises)*							FT			
	Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane)*							FU			
	Variation de stock (matières premières et approvisionnements)*							FV			
	Autres achats et charges externes (3) (6 bis)*							FW	162 223		
	Impôts, taxes et versements assimilés*							FX	3 576		
	Salaires et traitements*							FY	89 958		
	Charges sociales (10)							FZ	37 069		
	DOTATIONS D'EXPLOITATION	Sur immobilisations { - dotations aux amortissements* - dotations aux provisions*						GA	14 115		
								GB			
		Sur actif circulant : dotations aux provisions*						GC			
		Pour risques et charges : dotations aux provisions						GD			
	Autres charges (12)							GE	33		
	Total des charges d'exploitation (4) (II)							GF	306 977		
1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)							GG	418 774			
opérations en commun	Bénéfice attribué ou perte transférée* (III)							GH			
	Perte supportée ou bénéfice transféré* (IV)							GI			
PRODUITS FINANCIERS	Produits financiers de participations (5)							GJ	16 108		
	Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (5)							GK			
	Autres intérêts et produits assimilés (5)							GL	709		
	Reprises sur provisions et transferts de charges							GM			
	Différences positives de change							GN			
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement							GO			
	Total des produits financiers (V)							GP	16 818		
CHARGES FINANCIÈRES	Dotations financières aux amortissements et provisions*							GQ			
	Intérêts et charges assimilées (6)							GR	100 000		
	Différences négatives de change							GS			
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement							GT			
	Total des charges financières (VI)							GU	100 000		
2 - RÉSULTAT FINANCIER (V - VI)							GV	(83 181)			
3 - RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I - II + III - IV + V - VI)							GW	335 592			

(RENVOIS : voir tableau n° 2053) * Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

Désignation de l'entreprise										SAS A.D.S. GROUPE		Néant ☐ *	
												Exercice N	
PRODUITS EXCEPTIONNELS	Produits exceptionnels sur opérations de gestion										HA		
	Produits exceptionnels sur opérations en capital *										HB		
	Reprises sur provisions et transferts de charges										HC		
	Total des produits exceptionnels (7) (VII)										HD		
CHARGES EXCEPTIONNELLES	Charges exceptionnelles sur opérations de gestion (6 bis)										HE		
	Charges exceptionnelles sur opérations en capital *										HF	60 002	
	Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions (6 ter)										HG		
	Total des charges exceptionnelles (7) (VIII)										HH	60 002	
4 - RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII - VIII)												HI	(60 002)
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise										(IX)	HJ		
Impôts sur les bénéfices *										(X)	HK	97 423	
TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII)										HL	742 570		
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)										HM	564 403		
5 - BÉNÉFICE OU PERTE (Total des produits - total des charges)												HN	178 166
RENVIS	(1)	Dont produits nets partiels sur opérations à long terme										HO	
	(2) Dont	produits de locations immobilières										HY	
		produits d'exploitation afférents à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)										IG	
	(3) Dont	- Crédit-bail mobilier *										HP	
		- Crédit-bail immobilier										HQ	
	(4)	Dont charges d'exploitation afférentes à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)										1H	
	(5)	Dont produits concernant les entreprises liées										1J	
	(6)	Dont intérêts concernant les entreprises liées										1K	
	(6bis)	Dont dons faits aux organismes d'intérêt général (art.238 bis du C.G.I.)										HX	
	(6ter)	Dont amortissements des souscriptions dans des PME innovantes (art. 217 octies)										RC	
		Dont amortissements exceptionnel de 25% des constructions nouvelles (art. 39 quinquies D)										RD	
	(9)	Dont transferts de charges										A1	
	(10)	Dont cotisations personnelles de l'exploitant (13)										A2	
		(Dont montant des cotisations sociales obligatoires hors CSG-CRDS) A5											
	(11)	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (produits)										A3	
	(12)	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (charges)										A4	
	(13)	Dont primes et cotisations complémentaires personnelles :	facultatives	A6		obligatoires					A9		
			Dont cotisations facultatives Madelin	A7		Dont cotisations facultatives aux nouveaux plans d'épargne retraite					A8		
(7)	Détail des produits et charges exceptionnels (Si le nombre de lignes est insuffisant, reproduire le cadre (7) et le joindre en annexe) :										Exercice N		
										Charges exceptionnelles	Produits exceptionnels		
Valeurs comptables des éléments d'actif cédés										60 002			
(8)	Détail des produits et charges sur exercices antérieurs :										Exercice N		
											Charges antérieures	Produits antérieurs	

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

CHARGES ET PRODUITS SUR EXERCICES ANTERIEURS

Cocher la case si vous souhaitez remplir le renvoi 8 avec les données saisies ci-dessous

Cocher la case si vous souhaitez l'affectation des charges et produits antérieurs par nature

Si la case est cochée, le montant de la colonne "A" sera ajouté à la rubrique de la liasse fiscale.

Si la case n'est pas cochée, les montants sont déjà intégrés dans la rubrique de la liasse fiscale.

☒
☐

Désignation	672 - 772 A	Montants débiteurs B	Montants créditeurs C	Total A + B - C
CHARGES				
Achats de marchandises				
Achats de matières premières et autres approvisionnements				
Sous-traitance				
Crédit-bail mobilier				
Crédit-bail immobilier				
Location, charges locatives				
Personnel extérieur				
Autres achats et charges externes				
Impôts et taxes				
Salaires et traitements				
Charges sociales				
Autres charges d'exploitation				
TOTAL				
Intérêts et charges assimilés				
Impôts sur les bénéfices				
PRODUITS				
Ventes de marchandises				
Production vendue { biens services				
Production immobilisée				
Subventions d'exploitation				
Transferts de charges				
Autres produits d'exploitation				
TOTAL				
Produits financiers				
Bénéfice attribué ou perte transférée				
Perte supportée ou bénéfice transféré				

Les colonnes B et C ne sont à servir que pour les charges et produits non comptabilisés en 672 et 772

OPÉRATIONS EXCEPTIONNELLES

Cocher la case si vous souhaitez remplir le renvoi 7 avec les données saisies ci-dessous

☒

Désignation	Montants
DETAIL DES CHARGES EXCEPTIONNELLES	
Pénalités sur marchés	
Pénalités, amendes fiscales et pénales	
Dons, libéralités	
Créances devenues irrécouvrables dans l'exercice	
Subventions accordées	
Rappel d'impôts (autres qu'impôts sur les bénéfices)	
Autres charges exceptionnelles sur opérations de gestion	
Valeurs comptables des éléments d'actif cédés	60 002
Autres charges	
Amortissements des immobilisations	
Amortissements dérogatoires	
Autres provisions réglementées sur immobilisations	
Provisions réglementées sur stocks	
Autres provisions réglementées	
Provisions pour risques et charges	
Provisions pour dépréciation	
TOTAL	60 002
DETAIL DES PRODUITS EXCEPTIONNELS	
Dédits et pénalités perçus sur achats et sur ventes	
Libéralités perçues	
Rentrées sur créances amorties	
Subventions d'équilibre	
Dégrèvement d'impôts autres qu'impôts sur les bénéfices	
Autres produits exceptionnels sur opérations de gestion	
Produits des cessions d'éléments d'actif	
Subventions d'investissement virées au résultat	
Autres produits	
Amortissements dérogatoires	
Autres provisions réglementées sur immobilisations	
Provisions réglementées sur stocks	
Autres provisions réglementées	
Provisions pour risques et charges	
Provisions pour dépréciation	
Transfert de charges	
TOTAL	

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise

SAS A.D.S. GROUPE

Néant

*

CADRE A		IMMOBILISATIONS				Valeur brute des immobilisations au début de l'exercice		Augmentations				
						1		2		3		
INCORP.	Frais d'établissement et de développement					TOTAL I	CZ		D8		D9	
	Autres postes d'immobilisations incorporelles					TOTAL II	KD	3 855	KE		KF	
CORPORELLES	Terrains						KG		KH		KI	
	Constructions	Sur sol propre	Dont Composants	L9			KJ		KK		KL	
		Sur sol d'autrui	Dont Composants	M1			KM		KN		KO	600 120
		Installations générales, agencements et aménagements des constructions *		Dont Composants	M2		KP		KQ		KR	72 664
		Installations techniques, matériel et outillage industriels		Dont Composants	M3		KS		KT		KU	
	Autres immobilisations corporelles	Installations générales, agencements, aménagements divers *					KV		KW		KX	
		Matériel de transport*					KY		KZ		LA	
		Matériel de bureau et mobilier informatique					LB	6 171	LC		LD	718
		Emballages récupérables et divers *					LE		LF		LG	
	Immobilisations corporelles en cours						LH		LI		LJ	
	Avances et acomptes						LK		LL		LM	
	TOTAL III						LN	6 171	LO		LP	673 503
	FINANCIÈRES	Participations évaluées par mise en équivalence						8G		8M		8T
Autres participations						8U	1 088 100	8V		8W	90 850	
Autres titres immobilisés						1P		1R		1S		
Prêts et autres immobilisations financières						1T	16 870	1U		1V	25 360	
TOTAL IV						LQ	1 104 970	LR		LS	116 210	
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV)							0G	1 114 997	0H		0J	789 713

CADRE B		IMMOBILISATIONS		Diminutions		Valeur brute des immobilisations à la fin de l'exercice		Réévaluation légale * ou évaluation par mise en équivalence			
								Valeur d'origine des immobilisations en fin d'exercice			
		par virement de poste à poste		par cessions à des tiers ou mises hors service ou résultant d'une mise en équivalence		3		4			
		1		2							
INCORP.	Frais d'établissement et de développement		TOTAL I	IN		C0		D0			
	Autres postes d'immobilisations incorporelles		TOTAL II	IO		LV		LW	3 855		
CORPORELLES	Terrains			IP		LX		LY			
	Constructions	Sur sol propre		IQ		MA		MB			
		Sur sol d'autrui		IR		MD		ME	600 120		
		Inst. gales, agencts et am. des constructions		IS		MG		MH	72 664		
	Installations techniques, matériel et outillage industriels			IT		MJ		MK			
	Autres immobilisations corporelles	Inst. gales., agencts, aménagements divers			IU		MM		MN		
		Matériel de transport			IV		MP		MQ		
		Matériel de bureau et mobilier informatique, mobilier			IW		MS		MT	6 890	
		Emballages récupérables et divers *			IX		MV		MW		
	Immobilisations corporelles en cours			MY		MZ		NA			
	Avances et acomptes			NC		ND		NE			
	TOTAL III			IY		NG		NH	679 675		
	FINANCIÈRES	Participations évaluées par mise en équivalence			IZ		0U		M7		
Autres participations			I0		0X	660 000	0Y	518 950			
Autres titres immobilisés			I1		2B		2C				
Prêts et autres immobilisations financières			I2		2E	16 870	2F	25 360			
TOTAL IV			I3		NJ	676 870	NK	544 310			
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV)				I4		0K	676 870	0L	1 227 840	0M	

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

(Ne pas reporter le montant des centimes)*

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise SAS A.D.S. GROUPE												Néant ☐ *							
CADRE A		SITUATIONS ET MOUVEMENTS DE L'EXERCICE DES AMORTISSEMENTS TECHNIQUES (OU VENANT EN DIMINUTION DE L'ACTIF) *																	
IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES				Montant des amortissements au début de l'exercice				Augmentations : dotations de l'exercice				Diminutions : amortissements afférents aux éléments sortis de l'actif et reprises				Montant des amortissements à la fin de l'exercice			
Frais d'établissement et de développement				CY				EL				EM				EN			
Fonds commercial				RE				RF				RI				RJ			
Autres immobilisations incorporelles				PE		3 855		PF				PG				PH		3 855	
TOTAL I				RK		3 855		RM				RN				RO		3 855	
Terrains				PI				PJ				PK				PL			
Constructions	Sur sol propre			PM				PN				PO				PQ			
	Sur sol d'autrui			PR				PS		10 132		PT				PU		10 132	
	Inst. générales, agencements, aménagement des constructions			PV				PW		1 837		PX				PY		1 837	
Installations techniques, matériel et outillage industriels				PZ				QA				QB				QC			
Autres immobilisations	Inst. générales., agencements, aménagement divers			QD				QE				QF				QG			
	Matériel de transport			QH				QI				QJ				QK			
corporelles	Matériel de bureau et informatique, mobilier			QL		1 890		QM		2 144		QN				QO		4 035	
	Emballages récupérables et divers			QP				QR				QS				QT			
TOTAL II				QU		1 890		QV		14 115		QW				QX		16 005	
TOTAL GÉNÉRAL (I + II)				ØN		5 745		ØP		14 115		ØQ				ØR		19 860	
CADRE B		VENTILATION DES MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES																	
Immobilisations amortissables		DOTATIONS						REPRISES						Mouvement net des amortissements à la fin de l'exercice					
		Colonne 1 Différentiel de durée et autres		Colonne 2 Mode dégressif		Colonne 3 Amortissement fiscal exceptionnel		Colonne 4 Différentiel de durée et autres		Colonne 5 Mode dégressif		Colonne 6 Amortissement fiscal exceptionnel							
Frais établissements		M9		N1		N2		N3		N4		N5		N6					
Fonds commercial		RP		RQ		RR		RS		RT		RU		RV					
Autres immob. incorporelles		N7		N8		P6		P7		P8		P9		Q1					
TOTAL I		RW		RX		RY		RZ		SB		SC		SD					
Terrains		Q2		Q3		Q4		Q5		Q6		Q7		Q8					
Constructions	Sur sol propre	Q9		R1		R2		R3		R4		R5		R6					
	Sur sol d'autrui	R7		R8		R9		S1		S2		S3		S4					
Ins. gales, agenc et am. des const.		S5		S6		S7		S8		S9		T1		T2					
Inst. techniques mat. et outillage		T3		T4		T5		T6		T7		T8		T9					
Autres immobilisations corporelles	Inst. gales, agenc am. divers	U1		U2		U3		U4		U5		U6		U7					
	Matériel de transport	U8		U9		V1		V2		V3		V4		V5					
	Mat. bureau et inform. mobilier	V6		V7		V8		V9		W1		W2		W3					
	Emballages récup. et divers	W4		W5		W6		W7		W8		W9		X1					
TOTAL II		X2		X3		X4		X5		X6		X7		X8					
Frais d'acquisition de titres de participation TOTAL III		NL						NM						NO					
Total général (I+II+III)		NP		NQ		NR		NS		NT		NU		NV					
Total général non ventilé (NP+NQ+NR)		NW	Total général non ventilé (NS+NT+NU)				NY	Total général non ventilé (NW-NY)				NZ							
CADRE C																			
MOUVEMENTS DE L'EXERCICE AFFECTANT LES CHARGES RÉPARTIES SUR PLUSIEURS EXERCICES*				Montant net au début de l'exercice				Augmentations				Dotations de l'exercice aux amortissements				Montant net à la fin de l'exercice			
Frais d'émission d'emprunt à étaler												Z9				Z8			
Primes de remboursement des obligations												SP				SR			

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise : SAS A.D.S. GROUPE

Néant ☐ *

CADRE A			ÉTAT DES CRÉANCES		Montant brut 1		A 1 an au plus 2		A plus d'un an 3		
DE L'ACTIF IMMOBILISÉ	Créances rattachées à des participations				UL		UM		UN		
	Prêts (1) (2)				UP		UR		US		
	Autres immobilisations financières				UT	25 360	UV		UW	25 360	
DE L'ACTIF CIRCULANT	Clients douteux ou litigieux				VA						
	Autres créances clients				UX						
	Créance représentative de titres (Provision pour dépréciation prêtés ou remis en garantie * (antérieurement constituée* U0)				ZI						
	Personnel et comptes rattachés				UY						
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux				UZ						
	Etat et autres collectivités publiques	Impôts sur les bénéfices			VM						
		Taxe sur la valeur ajoutée			VB	46 271	46 271				
		Autres impôts, taxes et versements assimilés			VN						
		Divers			VP						
	Groupe et associés (2)				VC	617 979	617 979				
	Débiteurs divers (dont créances relatives à des opérations de pension de titres)				VR	11 842	11 842				
	Charges constatées d'avance				VS						
TOTAUX				VT	701 452	VU	676 092	VV	25 360		
RENOIS	(1)	Montant des	– Prêts accordés en cours d'exercice		VD						
			– Remboursements obtenus en cours d'exercice		VE						
	(2)	Prêts et avances consentis aux associés (personnes physiques)				VF					
CADRE B		ÉTAT DES DETTES		Montant brut 1		A 1 an au plus 2		A plus d'1 an et 5 ans au plus 3		A plus de 5 ans 4	
Emprunts obligataires convertibles (1)				7Y							
Autres emprunts obligataires (1)				7Z							
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (1)		à 1 an maximum à l'origine		VG							
		à plus d'1 an à l'origine		VH							
Emprunts et dettes financières divers (1) (2)				8A							
Fournisseurs et comptes rattachés				8B	113 449	113 449					
Personnel et comptes rattachés				8C							
Sécurité sociale et autres organismes sociaux				8D	6 360	6 360					
État et autres	Impôts sur les bénéfices			8E	39 262	39 262					
	Taxe sur la valeur ajoutée			VW							
collectivités publiques	Obligations cautionnées			VX							
	Autres impôts, taxes et assimilés			VQ	801	801					
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				8J							
Groupe et associés (2)				VI	40 629	40 629					
Autres dettes (dont dettes relatives à des opérations de pension de titres)				8K	850	850					
Dette représentative de titres empruntés ou remis en garantie *				ZZ							
Produits constatés d'avance				8L							
TOTAUX				VY	201 353	VZ	201 353				
RENOIS	(1)	Emprunts souscrits en cours d'exercice		VJ		(2)	Montant des divers emprunts et dettes contrac- tés auprès des associés personnes physiques		VL	40 629	
		Emprunts remboursés en cours d'exercice		VK	15 036	* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032					

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code général des impôts)

9

DÉTERMINATION DU RÉSULTAT FISCAL

DGFIP N° 2058-A 2022

Désignation de l'entreprise :SAS A. D. S. GROUPE

Néant☐

Exercice N. clos le :31/12/2021

I. RÉINTÉGRATIONS

BÉNÉFICE COMPTABLE DE L'EXERCICE

Charges non admises en déduction du résultat fiscal

Rémunération du travail de l'exploitant ou des associés (entreprises à l'IR)

WB

WD

Amortissements excédentaires (art. 39-4 du C.G.I.) et autres amortissements non déductibles

WE

6 722

XE

6 722

WF

Taxe sur les véhicules des sociétés (entreprises à l'IS)

WG

RA

Fraction des loyers à réintégrer dans le cadre d'un crédit bail immobilier et de levée d'option

RB

WI

Provisions et charges à payer non déductibles (cf. tableau 2058-B, cadre III)

XX

XW

WJ

Amendes et pénalités

XZ

XY

Réintégrations prévues à l'article 155 du CGI*

I7

Impôt sur les sociétés (cf. page 9 de la notice 2032)

Quote-part

Bénéfices réalisés par une société de personnes ou un GIE

WL

39 230

Résultats bénéficiaires visés à l'article 209 B du CGI

L7

K7

39 230

Régimes d'imposition particuliers et impositions différées

Moins-values nettes à long terme

- imposées au taux de 15 % ou de 19 % (12,8 % pour les entreprises soumises à l'impôt sur le revenu)

- imposées au taux de 0 %

ZN

60 002

Fraction imposable des plus-values réalisées au cours d'exercices antérieurs*

- Plus-values nettes à court terme

- Plus-values soumises au régime des fusions

WN

WO

XR

Écarts de valeurs liquidatives sur OPC* (entreprises à l'IS)

Réintégrations diverses à détailler sur feuillet séparé DONT *

Intérêts excédentaires (art. 39-1-3 et 212 du C.G.I.)

SU

Zones d'entreprises* (activité exonérée)

SW

WQ

95 000

Quote-part de 12 % des plus-values à taux zéro

M8

Y1

Réintégration des charges affectées aux activités éligibles au régime de la taxation au tonnage

Y3

Résultat fiscal afférent à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage

II. DÉDUCTIONS

PERTE COMPTABLE DE L'EXERCICE

Quote-part dans les pertes subies par une société de personnes ou un G.I.E. *

WT

80 527

WU

Provisions et charges à payer non déductibles, antérieurement taxées, et réintégréés dans les résultats comptables de l'exercice (cf. tableau 2058-B, cadre III)

Régimes d'imposition particuliers et impositions différées

Plus-values nettes à long terme

- imposées au taux de 15 % (12,8 % pour les entreprises soumises à l'impôt sur le revenu)

- imposées au taux de 0 %

- imposées au taux de 19%

- imputées sur les moins-values nettes à long terme antérieures

- imputées sur les déficits antérieurs

WB

WH

WP

WW

XB

I6

Autres plus-values imposées au taux de 19 %

WZ

Fraction des plus-values nettes à court terme de l'exercice dont l'imposition est différée*

XA

Régime des sociétés mères et des filiales * (Quote-part des frais et charges restant imposable à 2A déduire des produits nets de participation)

ZX

Produits de participations inéligibles au régime des sociétés mères déductibles à hauteur de 99 % (art. 223 B du CGI)

Measures d'incitation

Déduction autorisée au titre des investissements réalisés dans les collectivités d'Outre-mer*.

ZY

Majoration d'amortissement*

XD

Reprise d'entreprises en difficultés (44 septies)

K9

Entreprises nouvelles (44 sexies)

L2

Jeunes entreprises innovantes (44 sexies A)

L5

XF

Zone franche urbaine -TE (art. 44 octies A)

ØV

Sociétés investissement immobilier cotée (art. 208C)

K3

Zone de restructuration de la défense (44 terdecies)

PA

Bassin urbain à dynamiser (art 44 sexdecies)

PP

Bassin d'emploi à redynamiser (44 duodecies)

1F

Zone franche d'activités NG (44 quaterdecies)

XC

Zone de revitalisation rurale (art. 44 quindecies)

PC

Zone de développement prioritaire (art. 44 septdecies)

PB

XS

Écarts de valeurs liquidatives sur OPC* (entreprises à l'IS)

Déductions diverses à détailler sur feuillet séparé

Dont déduction exceptionnelle (art. 39decies)

X9

Dont déduction exceptionnelle pour investissement (art 39 decies F)

YI

XG

11 842

Dont déduction exceptionnelle pour investissement (art 39 decies A)

YA

Dont déduction exceptionnelle pour investissement (art 39 decies G)

YL

Dont déduction exceptionnelle pour investissement (art 39 decies B)

YB

Dont deduct° exception. simulateur de conduite (art 39 decies E)

YH

Dont déduction exceptionnelle pour investissement (art 39 decies C)

YC

Créance dégagée par le report en arrière de déficit

ZI

Dont déduction exceptionnelle pour investissement (art 39 decies D)

YD

Y2

Déduction des produits affectés aux activités éligibles au régime de la taxation au tonnage

III. RÉSULTAT FISCAL

TOTAL II

Résultat fiscal avant imputation des déficits reportables :

bénéfice (I moins II)

XI

384 176

XJ

déficit (II moins I)

Déficit de l'exercice reporté en arrière (entreprises à l'IS)*

ZL

Déficits antérieurs imputés sur les résultats de l'exercice (entreprises à l'IS)*

RÉSULTAT FISCAL BÉNÉFICE (ligne XN) ou DÉFICIT reportable en avant (ligne XO)

XN

384 176

XO

Cegid Group

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise SAS A.D.S. GROUPE										Néant ☐ *				
ORIGINES	Report à nouveau figurant au bilan de l'exercice antérieur à celui pour lequel la déclaration est établie			ØC		AFFECTATIONS	Affectations aux réserves { - Réserve légale - Autres réserves		ZB	59 088				
	Résultat de l'exercice précédant celui pour lequel la déclaration est établie			ØD	1 423 929				ZD	1 250 554				
	Prélèvements sur les réserves			ØE					ZE	114 286				
									ZF					
	TOTAL I			ØF	1 423 929				ZG					
												ZH	1 423 929	
RENSEIGNEMENTS DIVERS										Exercice N :				
ENGAGEMENTS	- Engagements de crédit-bail mobilier (Précisez le prix de revient des biens pris en crédit-bail					J7			YQ					
	- Engagements de crédit-bail immobilier								YR					
	- Effets portés à l'escompte et non échus								YS					
DÉTAILS DES POSTES AUTRES ACHATS ET CHARGES EXTERNES	- Sous-traitance								YT	27 046				
	- Locations, charges locatives et de copropriété (dont montant des loyers des biens pris en location pour une durée > 6 mois					J8	13 178		XQ	13 298				
	- Personnel extérieur à l'entreprise								YU					
	- Rémunérations d'intermédiaires et honoraires (hors rétrocessions)								SS	22 243				
	- Rétrocessions d'honoraires, commissions et courtages								YV					
	- Autres comptes (dont cotisations versées aux organisations syndicales et professionnelles					ES			ST	99 635				
	Total du poste correspondant à la ligne FW du tableau n° 2052								ZJ	162 223				
IMPÔTS ET TAXES	- Taxe professionnelle *, CFE, CVAE								YW	961				
	- Autres impôts, taxes et versements assimilés (dont taxe intérieure sur les produits pétroliers					ZS			9Z	2 615				
	Total du compte correspondant à la ligne FX du tableau n° 2052								YX	3 576				
T.V.A.	- Montant de la T.V.A. collectée								YY	140 185				
	- Montant de la T.V.A. déductible comptabilisée au cours de l'exercice au titre des biens et services ne constituant pas des immobilisations								YZ	147 813				
DIVERS	- Montant brut des salaires *								ØB	94 555				
	- Montant de la plus-value constatée en franchise d'impôt lors de la première option pour le régime simplifié d'imposition *								ØS					
	- Taux d'intérêt le plus élevé servi aux associés à raison des sommes mises à la disposition de la société *								ZK					
	- Numéro du centre de gestion agréé *			XP		- Filiales et participations: (Liste au 2059-G prévu par art. 38 II de l'ann. III au CGI)			Si oui cocher 1 Sinon 0		ZR	1		
	- Aides perçues ayant donné droit à la réduction d'impôt prévue au 4 de l'article 238 bis du CGI pour l'entreprise donatrice								RG					
	- Montant de l'investissement reçu qui a donné lieu à amortissement exceptionnel chez l'entreprise investisseur dans le cadre de l'article 217octies								RH					
RÉGIME DE GROUPE *	Société : résultat comme si elle n'avait jamais été membre du groupe.			JA		Plus-values à 15%		JK		Plus-values à 0%		JL		
						Plus-values à 19%		JM		Imputations		JC		
	Groupe : résultat d'ensemble.			JD		Plus-values à 15%		JN		Plus-values à 0%		JO		
						Plus-values à 19%		JP		Imputations		JF		
	Si vous relevez du régime de groupe : indiquer 1 si société mère, 2 si société filiale			JH		N° SIRET de la société mère du groupe			JJ					

(1) Ce cadre est destiné à faire apparaître l'origine et le montant des sommes distribuées ou mises en réserve au cours de l'exercice dont les résultats font l'objet de la déclaration. Il ne concerne donc pas, en principe, les résultats de cet exercice mais ceux des exercices antérieurs, qu'ils aient ou non déjà fait l'objet d'une précédente affectation.
* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032 (et dans la notice n° 2058-NOT pour le régime de groupe).

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise : SAS A.D.S. GROUPE							Néant ☐ *								
A - DÉTERMINATION DE LA VALEUR RÉSIDUELLE															
Nature et date d'acquisition des éléments cédés* ①			Valeur d'origine* ②		Valeur nette réévaluée* ③		Amortissements pratiqués en franchise d'impôt ④		Autres amortissements* ⑤		Valeur résiduelle ⑥				
I. Immobilisations*	1	EG2R - 600 actions 19/01/2017		6 000								6 000			
	2	FTS Bâtiments - 872 actions 23/09/2017		654 000								654 000			
	3														
	4														
	5														
	6														
	7														
	8														
	9														
	10														
	11														
	12														
B - PLUS-VALUES, MOINS-VALUES						Qualification fiscale des plus et moins-values réalisées*									
Prix de vente ⑦			Montant global de la plus-value ou de la moins-value ⑧		Court terme ⑨		Long terme ⑩			Plus-values taxables à 19 % (1) ⑪					
							19 %	15 % ou 12,8 %	0 %						
I. Immobilisations*	1			(6 000)							(6 000)				
	2	599 997		(54 002)							(54 002)				
	3														
	4														
	5														
	6														
	7														
	8														
	9														
	10														
	11														
	12														
II - Autres éléments	13	Fraction résiduelle de la provision spéciale de réévaluation afférente aux éléments cédés				+									
	14	Amortissements irrégulièrement différés se rapportant aux éléments cédés				+									
	15	Amortissements afférents aux éléments cédés mais exclus des charges déductibles par une disposition légale				+									
	16	Amortissements non pratiqués en comptabilité et correspondant à la déduction fiscale pour investissement, définie par les lois de 1966, 1968 et 1975, effectivement utilisée				+									
	17	Provisions pour dépréciation des titres relevant du régime des plus ou moins-values à long terme devenues sans objet au cours de l'exercice													
	18	Dotations de l'exercice aux comptes de provisions pour dépréciation des titres relevant du régime des plus ou moins-values à long terme													
	19	Divers (détail à donner sur une note annexe) *													
	CADRE A : plus ou moins-value nette à court terme (total algébrique des lignes 1 à 19 de la colonne) ⑨											(60 002)			
	CADRE B : plus ou moins-value nette à long terme (total algébrique des lignes 1 à 19 de la colonne) ⑩						(A)		(B) (ventilation par taux)			(C)			
	CADRE C : autres plus-values taxables à 19 % ⑪														

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032
(1) Ces plus-values sont imposables au taux de 19 % en application des articles 238 bis JA, 208 C et 210 E du CGI.

Désignation de l'entreprise : SAS A. D. S. GROUPE																			Néant ☐		*													
Exercice ouvert le : 01/01/2021 et clos le : 31/12/2021																			Durée en nombre de mois		12													
DECLARATION DES EFFECTIFS																																		
Effectifs moyens du personnel																			YP		1													
Dont apprentis																			YF															
Dont handicapés																			YG															
Effectifs affectés à l'activité artisanale																			RL															
CALCUL DE LA VALEUR AJOUTEE																																		
I		Chiffre d'affaires de référence CVAE																																
Ventes de produits fabriqués, prestations de services et marchandises																			OA		725 665													
Redevances pour concessions, brevets, licences et assimilés																			OK															
Plus-values de cession d'éléments d'immobilisations corporelles et incorporelles, si rattachées à une activité normale et courante																			OL															
Refacturations de frais inscrites au compte de transfert de charges																			OT															
TOTAL 1																			OX		725 665													
II		Autres produits à retenir pour le calcul de la valeur ajoutée																																
Autres produits de gestion courante (hors quote-parts de résultat sur opérations faites en commun)																			OH		86													
Production immobilisée à hauteur des seules charges déductibles ayant concouru à sa formation																			OE															
Subventions d'exploitation reçues																			OF															
Variation positive des stocks																			OD															
Transferts de charges déductibles de la valeur ajoutée																			OI															
Rentrées sur créances amorties lorsqu'elles se rapportent au résultat d'exploitation																			XT															
TOTAL 2																			OM		86													
III		Charges à retenir pour le calcul de la valeur ajoutée																																
Achats																			ON		33 698													
Variation négative des stocks																			OQ															
Services extérieurs, à l'exception des loyers et des redevances																			OR		118 022													
Loyers et redevances, à l'exception de ceux afférents à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location-gérance ou de crédit-bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois.																			OS		119													
Taxes déductibles de la valeur ajoutée																			OZ															
Autres charges de gestion courante (hors quote-parts de résultat sur opérations faites en commun)																			OW		33													
Charges déductibles de la valeur ajoutée afférente à la production immobilisée déclarée																			OU															
Fraction déductible de la valeur ajoutée des dotations aux amortissements afférentes à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location-gérance ou de crédit-bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois																			O9															
Moins-values de cession d'immobilisations corporelles et incorporelles si attachées à une activité normale et courante																			OY															
TOTAL 3																			OJ		151 874													
IV		Valeur ajoutée produite																																
Calcul de la Valeur Ajoutée																			TOTAL 1 + TOTAL 2 - TOTAL 3		OG		573 877											
V		Cotisation sur la valeur ajoutée des entreprises																																
Valeur ajoutée assujettie à la CVAE (à reporter sur le 1330-CVAE pour multi-établissements et sur les formulaires n°s 1329-AC et 1329-DEF). Si la VA calculée est négative, il convient de reporter un montant égal à 0 au cadre C des formulaires n°s 1329-AC et 1329-DEF)																			SA		573 877													
Cadre réservé au mono établissement au sens de la CVAE																																		
Les entreprises effectuant uniquement des opérations à caractères agricoles n'entrant pas dans le champ de la CVAE ne doivent pas compléter ce cadre. Si vous êtes assujettis à la CVAE et un mono-établissement au sens de la CVAE, veuillez compléter le cadre ci-dessous et la case SA, vous serez alors dispensé du dépôt de la déclaration n° 1330 CVAE.																																		
MONO ÉTABLISSEMENT au sens de la CVAE																			EV		X													
Chiffre d'affaires de référence CVAE (report de la ligne OX, le cas échéant ajusté à 12 mois)																			GX		725 665													
Effectifs au sens de la CVAE																			EY		1													
Chiffre d'affaires du groupe économique (art. 223 A du CGI)																			HX															
Période de référence																			GY		0 1 / 0 1 / 2 0 2 1		GZ		3 1 / 1 2 / 2 0 2 1									
Date de cessation																			HR						/									

Cegid Group

Pour les entreprises de crédit, les entreprises de gestion d'instruments financiers, les entreprises d'assurance, de capitalisation et de réassurance de toute nature, cette fiche sera adaptée pour tenir compte des modalités particulières de détermination de la valeur ajoutée ressortant des plans comptables professionnels (extraits de ces rubriques à joindre).

(1) Attention, il ne doit pas être tenu compte dans les lignes ON à OS, OW et OZ des charges déductibles de la valeur ajoutée, afférente à la production immobilisée déclarée ligne OE, portées en ligne OU.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

17

COMPOSITION DU CAPITAL SOCIAL

DGFIP N° 2059-F 2022

Formulaire obligatoire
(article 38 de l'ann. III au CGI)

N° de dépôt

(liste des personnes ou groupements de personnes de droit ou de fait
détenant directement au moins 10 % du capital de la société)

1

1

(1)

Néant

EXERCICE CLOS LE

31/12/2021

N° SIRET

82523926200025

DÉNOMINATION DE L'ENTREPRISE

SAS A.D.S. GROUPE

ADRESSE (voie)

14 rue Hélène BOUCHER

CODE POSTAL

91460

VILLE

MARCOUSSIS

Nombre total d'associés ou actionnaires personnes morales de l'entreprise	P1		Nombre total de parts ou d'actions correspondantes	P3	
Nombre total d'associés ou actionnaires personnes physiques de l'entreprise	P2	4	Nombre total de parts ou d'actions correspondantes	P4	80 225

I – CAPITAL DÉTENU PAR LES PERSONNES MORALES :

Forme juridique

Dénomination

N° SIREN (si société établie en France)

% de détention

Nb de parts ou actions

Adresse :

N°VoieCode PostalCommunePays

Forme juridique

Dénomination

N° SIREN (si société établie en France)

% de détention

Nb de parts ou actions

Adresse :

N°VoieCode PostalCommunePays

Forme juridique

Dénomination

N° SIREN (si société établie en France)

% de détention

Nb de parts ou actions

Adresse :

N°VoieCode PostalCommunePays

Forme juridique

Dénomination

N° SIREN (si société établie en France)

% de détention

Nb de parts ou actions

Adresse :

N°VoieCode PostalCommunePays

II – CAPITAL DÉTENU PAR LES PERSONNES PHYSIQUES :

Titre (2)

Nom patronymique

Prénom(s)

Nom marital

% de détention

Nb de parts ou actions

Naissance :

DateN° DépartementCommunePays

Adresse :

N°VoieCode PostalCommunePays

Titre (2)

Nom patronymique

Prénom(s)

Nom marital

% de détention

Nb de parts ou actions

Naissance :

DateN° DépartementCommunePays

Adresse :

N°VoieCode PostalCommunePays

(1) Lorsque le nombre d'associés excède le nombre de lignes de l'imprimé, utiliser un ou plusieurs tableaux supplémentaires. Dans ce cas, il convient de numérotter chaque tableau en haut et à gauche de la case prévue à cet effet et de porter le nombre total de tableaux souscrits en bas à droite de cette même case.

(2) Indiquer : M pour Monsieur, MME pour Madame ou MLE pour Mademoiselle.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Cegid Group

18

FILIALES ET PARTICIPATIONS

DGFIP N° 2059-G 2022

Formulaire obligatoire
(art. 38 de l'ann. III au C.G.I.)

N° de dépôt

(liste des personnes ou groupements de personnes de droit ou de fait
dont la société détient directement au moins 10 % du capital)

1

1

(1)

Néant

*

EXERCICE CLOS LE

31/12/2021

N° SIRET

8

2

5

2

3

9

2

6

2

0

0

0

2

5

DÉNOMINATION DE L'ENTREPRISE

SAS A.D.S. GROUPE

ADRESSE (voie)

14 rue Hélène BOUCHER

CODE POSTAL

91460

VILLE

MARCOUSSIS

NOMBRE TOTAL DE FILIALES DÉTENUES PAR L'ENTREPRISE

P5

3

Forme juridique

SAS

Dénomination

FTS BATIMENT

N° SIREN (si société établie en France)

800902843

% de détention

30.00

Adresse :

N°

14

Voie

rue Hélène Boucher

Code Postal

91460

Commune

MARCOUSSIS

Pays

FRANCE

Forme juridique

SCI

Dénomination

LES MIMOSAS

N° SIREN (si société établie en France)

830867941

% de détention

99.99

Adresse :

N°

3

Voie

rue Mozart

Code Postal

91470

Commune

LIMOURS

Pays

FRANCE

Forme juridique

SCEA

Dénomination

ECURIE D'ORCEVAL

N° SIREN (si société établie en France)

897834198

% de détention

90.00

Adresse :

N°

Voie

Chemin Vicinal 2

Code Postal

91470

Commune

LIMOURS

Pays

FRANCE

Forme juridique

Dénomination

N° SIREN (si société établie en France)

% de détention

Adresse :

N°

Voie

Code Postal

Commune

Pays

Forme juridique

Dénomination

N° SIREN (si société établie en France)

% de détention

Adresse :

N°

Voie

Code Postal

Commune

Pays

Forme juridique

Dénomination

N° SIREN (si société établie en France)

% de détention

Adresse :

N°

Voie

Code Postal

Commune

Pays

Forme juridique

Dénomination

N° SIREN (si société établie en France)

% de détention

Adresse :

N°

Voie

Code Postal

Commune

Pays

Forme juridique

Dénomination

N° SIREN (si société établie en France)

% de détention

Adresse :

N°

Voie

Code Postal

Commune

Pays

Forme juridique

Dénomination

N° SIREN (si société établie en France)

% de détention

Adresse :

N°

Voie

Code Postal

Commune

Pays

(1) Lorsque le nombre de filiales excède le nombre de lignes de l'imprimé, utiliser un ou plusieurs tableaux supplémentaires. Dans ce cas, il convient de numérotter chaque tableau en haut et à gauche de la case prévue à cet effet et de porter le nombre total de tableaux souscrits en bas à droite de cette même case.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Cegid Group

POUVOIR DE MANDATAIRE

Nous soussignés :

ADS GROUPE, société par actions simplifiée au capital de 802250 euros ayant son siège social au 14 rue Hélène Boucher à MARCOUSSIS (91460), immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de EVRY sous le numéro 825239262 et représentée par Mr Antonio AMORIN DE SA, donnons tous pouvoirs à :

C² SAS, société par actions simplifiée au capital de 3000,00 euros ayant son siège social au 2 , route de la Noue à Gif sur Yvette (91190), immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de d'Evry sous le numéro 789 611 035, représentée par Me Sylvie THOMAS,

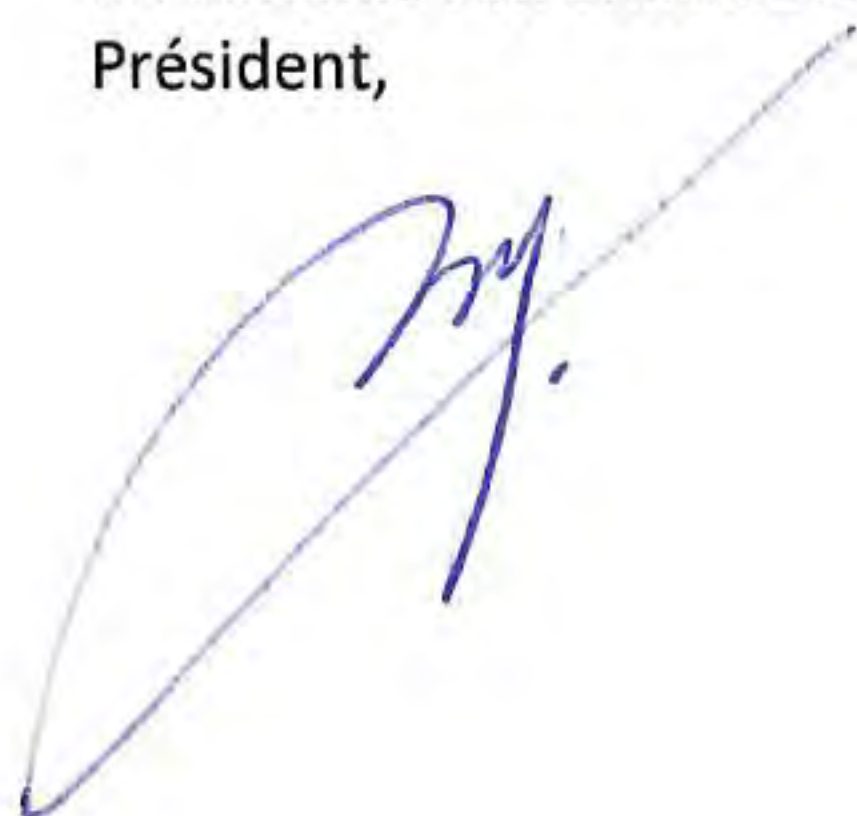
A l'effet de, pour et en notre nom :

Procéder aux formalités auprès des tribunaux compétents ainsi que du Registre du Commerce et des Sociétés de EVRY pour l'enregistrement des actes relatifs à la société ADS GROUPE SAS,

Et en conséquence, présenter toutes requêtes et demandes, signer et approuver toutes pièces, verser ou retirer toutes taxes, retirer tout titre, renoncer aux demandes en instance, élire domicile, substituer tout ou partie des présents pouvoirs et faire généralement tout ce qui sera utile pour l'exécution du présent mandat,

le 27/06/2022

Mr Antonio AMORIN DE SA
Président,



ADS GROUPE

Société par actions simplifiée

au capital de 802250 euros

Siège social : 14 rue Hélène Boucher 91460 MARCOUSSIS

825239262 R.C.S. EVRY

RAPPORT DE GESTION POUR LES DECISIONS DES ASSOCIES DU 31/05/2022

Mr Antonio AMORIN DE SA, Président de la société ADS GROUPE a, aux fins de l'approbation des comptes de l'exercice clos le 31/12/2021, établi le présent rapport de gestion sur les opérations de l'exercice écoulé.

SITUATION DE LA SOCIETE

Il est rappelé que la société ADS GROUPE a été constituée aux termes d'un acte sous seing privé à MARCOUSSIS en date du 19/01/2017. Elle a été immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de EVRY, le 26/01/2017, sous le numéro 825239262.

Il est rappelé que la société ADS GROUPE a connu au cours de cet exercice les événements importants suivants :

En début d'exercice la société a cédé ses titres FTS aux salariés de cette dernière, conservant toutefois 30% du capital.

La société conforte la nouvelle orientation des ses activités vers le milieu équestre et voit la création de deux nouvelles filiales, Ecurie d'Orceval. et Société Nouvelle Ecurie d'Orceval et l'arrêt des activités de la société EG2R.

La cession des titres FTS Bâtiment et la clôture de la société EG2R mettent un terme à la convention de management fees en vigueur au préalable.

RESULTAT DE L'ACTIVITE DE LA SOCIETE AU COURS DE L'EXERCICE

Le chiffre d'affaires s'est élevé à 725665,72 euros, contre 570857,26 euros lors de l'exercice précédent,

Le total des produits d'exploitation s'élève à 725752,04 euros contre 571390,55 euros lors de l'exercice précédent, soit une variation à la hausse de 27,02%,

Les charges d'exploitation se sont élevées à 306977,33 euros, contre 420197,11 euros lors de l'exercice précédent, soit une variation à la baisse de -26,94%, et sont constituées :

- De dotations aux amortissements pour un montant de 14115,12 euros, contre 2736,23 euros lors de l'exercice précédent.
- D'autres achats et charges externes pour un montant de 162223,87 euros, contre 264218,5 euros lors de l'exercice précédent, soit une variation à la baisse de -38,6%,
- D'impôts et taxes pour un montant de 3576,97 euros, contre 964,1 euros lors de l'exercice précédent,
- De salaires et traitements pour un montant de 89958,96 euros, contre 109327,92 euros lors de l'exercice précédent,
- De charges sociales pour un montant de 37069,41 euros, contre 42943,48 euros lors de l'exercice précédent,
- Et d'autres charges pour un montant de 33 euros, contre 6,88 euros lors de l'exercice précédent.

Par conséquent, le résultat d'exploitation ressort bénéficiaire au 31/12/2021, pour un montant de 418774,71 euros, contre un résultat bénéficiaire de 151193,44 euros lors de l'exercice précédent,

Le résultat comptable de l'exercice présente donc un bénéfice à hauteur de 178166,83 euros contre un bénéfice de 1423929,01 euros lors de l'exercice précédent,

Au 31/12/2021, le total du bilan de la Société s'élevait à 2997486,04 euros, contre 2888667,44 euros lors de l'exercice précédent.

PRESENTATION DES COMPTES ANNUELS

Les comptes annuels de l'exercice clos le 31/12/2021 ont été établis, conformément aux règles de présentation et aux méthodes d'évaluation prévues par la réglementation en vigueur.

Les règles de présentation et les méthodes d'évaluation retenues sont identiques à celles utilisées pour l'exercice précédent .

AFFECTATION DU RESULTAT

La réserve légale étant intégralement constituée, le bénéfice d'un montant de 178166,83 euros, sera affecté en totalité au crédit du compte " Autres réserves " à hauteur de 178166,83 euros qui présentera un solde créditeur de 1632807,81 euros.

DISTRIBUTION DE DIVIDENDES

Compte tenu de ces éléments, il n'est pas proposé pour l'exercice 2021 de distribution d'un dividende.

RAPPEL DES DIVIDENDES DISTRIBUES

Conformément aux dispositions de l'article 243 bis du Code général des impôts, les associés constatent que la Société a distribué, lors des trois derniers exercices, les dividendes suivants :

au titre de l'année 2020, 114286 euros,
au titre de l'année 2019, 107500 euros,
au titre de l'année 2018, 90000 euros,

DEPENSES NON DEDUCTIBLES DU RESULTAT FISCAL

Conformément aux dispositions de l'article 223 quater du Code général des impôts, il est précisé que les comptes de l'exercice comprennent des dépenses non déductibles du résultat fiscal au regard de l'article 39-4 dudit Code pour un montant de 66724,96 euros.

CONVENTIONS VISEES A L'ARTICLE L.227-10 DU CODE DE COMMERCE

Conformément à l'article L.227-10 du Code de commerce, il est précisé dans le rapport spécial du président ou du commissaire au compte, le cas échéant, les conventions susceptibles de tomber sous le coup de cet article, conclues ou poursuivies au cours de l'exercice écoulé et dont il est demandé la ratification aux associés ainsi que le prévoit le projet de résolution ci-joint.

RATIFICATION DE LA REMUNERATION DE LA PRESIDENCE

Il vous sera proposé de statuer sur la rémunération de Mr Antonio AMORIN DE SA, pour un montant annuel brut de 90 000€, hors prime, au titre de l'exercice clôturant au 31/12/2022.

EVENEMENTS POSTERIEURS A LA DATE DE CLOTURE DE L'EXERCICE

Ce début d'exercice est marqué par la poursuite des investissements au profit des nouvelles filiales équestres, et le développement de ces dernières.

En parallèle, une réflexion est en cours concernant de nouveaux investissements immobiliers.

ACTIVITE EN MATIERE DE RECHERCHE ET DEVELOPPEMENT

La société n'a pas constitué d'immobilisation à l'actif de son bilan, au titre de la recherche et du développement, au cours de l'exercice clos le 31/12/2021.

ACTIVITE DES FILIALES

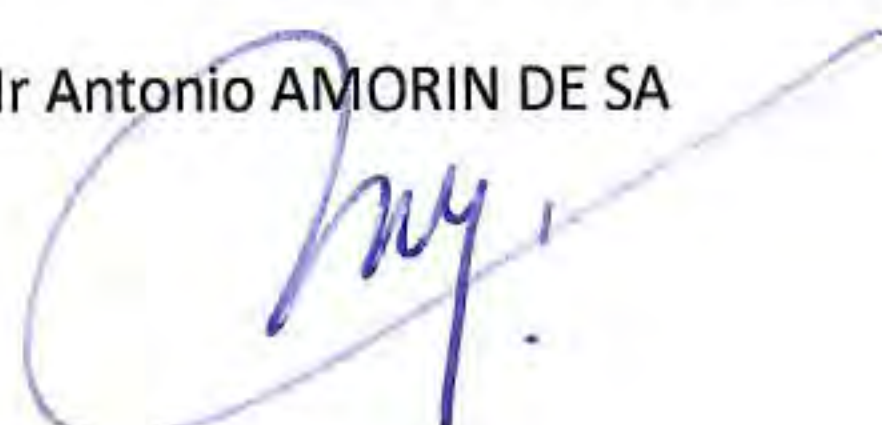
FTS Bâtiment, Société par Actions Simplifiée, filiale à 30% présente un résultat de 812 814 €, bénéficiaire pour un CA HT de 5 558 292 € au 30/04/2021.

Les Mimosas, Société Civile Immobilière, filiale à 99,99%, présente un résultat de 36 552 €, bénéficiaire, pour un montant de loyers de 63 000 € au 31/12/2021.

Ecurie d'Orceval, Société Civile d'Exploitation Agricole, filiale à 90%, présente un résultat de - 91 010 €, déficitaire pour un CA HT de 12 089 € au 31/12/2021.

Société Nouvelle Ecurie d'Orceval, Société Civile d'Exploitation Agricole, filiale à 85%, ne clôturera son premier exercice comptable qu'en date du 31/12/2022.

Mr Antonio AMORIN DE SA



ADS GROUPE

Société par actions simplifiée

au capital de 802250 euros

Siège social : 14 rue Hélène Boucher 91460 MARCOUSSIS

825239262 R.C.S. EVRY

PROCES-VERBAL DES DECISIONS DES ASSOCIES DU 17/06/2022

L'an deux mille vingt-deux,

Le dix-sept juin à 10 heures,"

Mr AMORIN DE SA Antonio, demeurant 3 rue Mozart à LIMOURS (91470), propriétaire de 59380 actions,
Me PINI ép. AMORIN DE SA Céline, demeurant 3 rue Mozart à LIMOURS (91470), propriétaire de 17991 actions,
Mr AMORIN DE SA Hugo, demeurant 3 rue Mozart à LIMOURS (91470), propriétaire de 1427 actions,
Mr AMORIN DE SA Mathieu, demeurant 3 rue Mozart à LIMOURS (91470), propriétaire de 1427 actions,

actionnaires de la société par actions simplifiée ADS GROUPE et propriétaires de la totalité des 80225 actions de 10 euros composant le capital social,

A PREALABLEMENT EXPOSE CE QUI SUIIT :

Les associés ont pris les décisions suivantes relatives au :

- Approbation des comptes de l'exercice clos le 31/12/2021,
- Affectation du résultat de l'exercice clos le 31/12/2021,
- Le cas échéant, lecture du rapport spécial du commissaire aux comptes sur les conventions visées à l'article L. 227-10 du Code de commerce,
- Approbation des conventions visées à l'article L. 227-10 du Code de commerce,
- Rémunération Présidence
- Pouvoir pour les formalités.

PREMIERE RESOLUTION

Les associés approuvent les comptes annuels de l'exercice arrêtés au 31/12/2021 tels que le président les a établis, lesdits comptes se soldant par un bénéfice de 178166,83 euros et les opérations traduites dans ces comptes ou résumées dans son rapport de gestion.

Les associés constatent, conformément aux dispositions de l'article 223 quater du Code général des impôts, que les comptes de l'exercice comprennent des dépenses non déductibles du résultat fiscal au regard de l'article 39-4 dudit Code pour un montant de 66724,96 euros.

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

DEUXIEME RESOLUTION

Les associés, prennent acte que la réserve légale constituée par la Société est égale au dixième du montant du capital social, conformément à l'article L.232-10 du Code de commerce,

Les associés décident d'affecter 178166,83 euros au crédit du compte "Autres réserves" qui présentera un solde créditeur de 1632807,81 euros.

En conséquence, les associés constatent qu'il n'est pas proposé pour l'exercice 2021, de distribution de dividende.

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

M
CA
AI

TROISIEME RESOLUTION

Conformément aux dispositions de l'article 243 bis du Code général des impôts, les associés constatent que la Société a distribué, lors des trois derniers exercices, les dividendes suivants :

au titre de l'année 2020, 114286 euros,
au titre de l'année 2019, 107500 euros,
au titre de l'année 2018, 90000 euros,

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

QUATRIEME RESOLUTION

Les associés, après avoir entendu la lecture du rapport spécial du président ou du commissaire au compte, le cas échéant, sur les conventions visées par l'article L. 227-10 du Code de commerce, approuvent successivement dans les conditions de l'article L. 227-10 dudit Code, chacune des conventions mentionnées.

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

CINQUIEME RESOLUTION

Les associés décident de ratifier la proposition de rémunération de Monsieur Antonio AMORIN DE SA, Président, à hauteur de 90 000€ bruts annuels, hors primes éventuelles; cette charge sera inscrite dans les comptes clôturant au 31/12/2022, ainsi que les charges sociales afférentes.

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

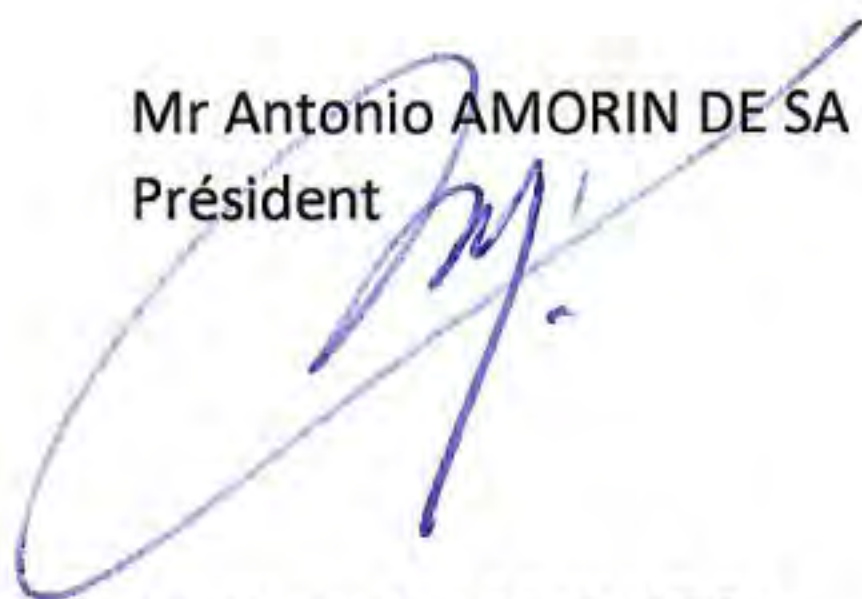
SIXIEME RESOLUTION

Les associés confèrent tous pouvoirs au porteur d'un original, d'une copie ou d'extraits du procès-verbal des présentes décisions à l'effet d'accomplir toutes les formalités légales requises et notamment de publicité.

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

De tout ce que dessus, il a été dressé le présent procès-verbal qui a été signé par les associés.

Mr Antonio AMORIN DE SA
Président



Mr Hugo AMORIN DE SA



Me Céline PINI ép. AMORIN DE SA



Mr Mathieu AMORIN DE SA
associé mineur, représenté par
Mr ou Me Amorin de Sa, tuteurs
légaux,



ADS GROUPE

Société par actions simplifiée

au capital de 802250 euros

Siège social : 14 rue Hélène Boucher 91460 MARCOUSSIS

825239262 R.C.S. EVRY

RAPPORT SPECIAL DU PRESIDENT POUR LES DECISIONS DES ACTIONNAIRES DU 31/05/2022

Mr Antonio AMORIN DE SA, Président de la société ADS GROUPE a, aux fins de l'approbation des comptes de l'exercice clos le 31/12/2021, établi le présent rapport spécial de gestion sur les conventions visées par l'article L.227-10 du Code de commerce.

CONVENTIONS VISEES A L'ARTICLE L.227-10 DU CODE DE COMMERCE

Dans le cadre de la Convention d'Assistance conclue entre ADS GROUPE et ses filiales, ADS GROUPE à facturé à FTS Bâtiment, la somme de 841 110,73€ TTC au cours de l'exercice clos au 31/12/2021.

Mr Antonio Amorin de Sa à perçu sur l'exercice une rémunération, au titre de ses fonctions de Président, à hauteur de 50 873,85€ nets, pris en charge dans les comptes clos au 31/12/2021.

Mr Antonio AMORIN DE SA
Président



ADS GROUPE

Société par actions simplifiée

au capital de 802250 euros

Siège social : 14 rue Hélène Boucher 91460 MARCOUSSIS

825239262 R.C.S. EVRY

TEXTES DES DECISIONS DES ASSOCIES DU 17/06/2022

PREMIERE RESOLUTION

Les associés approuvent les comptes annuels de l'exercice arrêtés au 31/12/2021 tels que le président les a établis, lesdits comptes se soldant par un bénéfice de 178166,83 euros et les opérations traduites dans ces comptes ou résumées dans son rapport de gestion.

Les associés constatent, conformément aux dispositions de l'article 223 quater du Code général des impôts, que les comptes de l'exercice comprennent des dépenses non déductibles du résultat fiscal au regard de l'article 39-4 dudit Code pour un montant de 66724,96 euros.

DEUXIEME RESOLUTION

Les associés, prennent acte que la réserve légale constituée par la Société est égale au dixième du montant du capital social, conformément à l'article L.232-10 du Code de commerce,

Les associés décident d'affecter 178166,83 euros au crédit du compte "Autres réserves" qui présentera un solde créditeur de 1632807,81 euros.

En conséquence, les associés constatent qu'il n'est pas proposé pour l'exercice 2021, de distribution de dividende.

TROISIEME RESOLUTION

Conformément aux dispositions de l'article 243 bis du Code général des impôts, les associés constatent que la Société a distribué, lors des trois derniers exercices, les dividendes suivants :

au titre de l'année 2020, 114286 euros,
au titre de l'année 2019, 107500 euros,
au titre de l'année 2018, 90000 euros,

QUATRIEME RESOLUTION

Les associés, après avoir entendu la lecture du rapport spécial du président ou du commissaire au compte, le cas échéant, sur les conventions visées par l'article L. 227-10 du Code de commerce, approuvent successivement dans les conditions de l'article L. 227-10 dudit Code, chacune des conventions mentionnées.

CINQUIEME RESOLUTION

Les associés décident de ratifier la proposition de rémunération de Monsieur Antonio AMORIN DE SA, Président, à hauteur de 90 000€ bruts annuels, hors primes éventuelles; cette charge sera inscrite dans les comptes clôturant au 31/12/2022, ainsi que les charges sociales afférentes.

SIXIEME RESOLUTION

Les associés confèrent tous pouvoirs au porteur d'un original, d'une copie ou d'extraits du procès-verbal des présentes décisions à l'effet d'accomplir toutes les formalités légales requises et notamment de publicité.

Mr Antonio AMORIN DE SA

ADS GROUPE

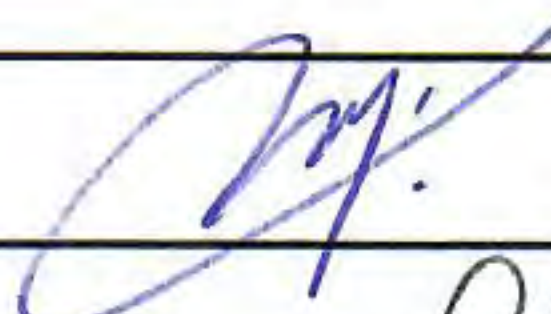
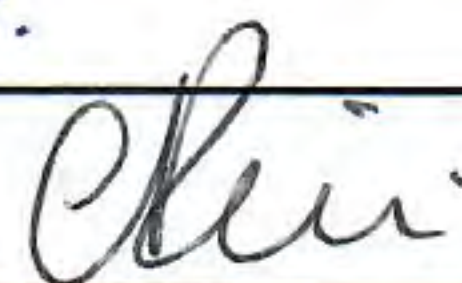
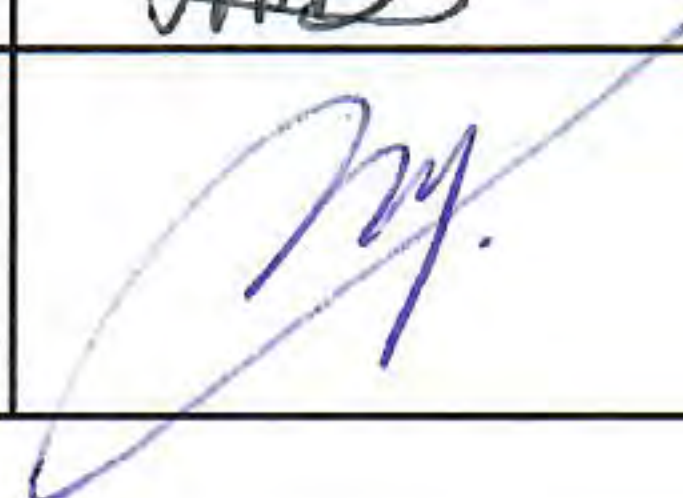
Société par actions simplifiée

au capital de 802250 euros

Siège social : 14 rue Hélène Boucher 91460 MARCOUSSIS

825239262 R.C.S. EVRY

FEUILLE DE PRESENCE - ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE DU 17/06/2022

Actionnaires	Nombre d'actions	Mandataire	Signature
AMORIN DE SA Antonio	59380	Néant	
PINI ép. AMORIN DE SA Céline	17991	Néant	
AMORIN DE SA Hugo	1427	Néant	
AMORIN DE SA Mathieu	1427	Associé mineur, représenté par Mr ou Me AMORIN DE SA, tuteurs légaux	

Les pouvoirs remis par les actionnaires représentés au nombre de 0 ont été joints à la feuille de présence. Le président certifie exact la feuille de présence et atteste que 4 actionnaires sont présents.

Fait à MARCOUSSIS ,

Le 17/06/2022

ADS GROUPE

Société par actions simplifiée

au capital de 802250 euros

Siège social : 14 rue Hélène Boucher 91460 MARCOUSSIS

825239262 R.C.S. EVRY

RAPPORT DE GESTION POUR LES DECISIONS DES ASSOCIES DU 31/05/2022

Mr Antonio AMORIN DE SA, Président de la société ADS GROUPE a, aux fins de l'approbation des comptes de l'exercice clos le 31/12/2021, établi le présent rapport de gestion sur les opérations de l'exercice écoulé.

SITUATION DE LA SOCIETE

Il est rappelé que la société ADS GROUPE a été constituée aux termes d'un acte sous seing privé à MARCOUSSIS en date du 19/01/2017. Elle a été immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de EVRY, le 26/01/2017, sous le numéro 825239262.

Il est rappelé que la société ADS GROUPE a connu au cours de cet exercice les événements importants suivants :

En début d'exercice la société a cédé ses titres FTS aux salariés de cette dernière, conservant toutefois 30% du capital.

La société conforte la nouvelle orientation des ses activités vers le milieu équestre et voit la création de deux nouvelles filiales, Ecurie d'Orceval. et Société Nouvelle Ecurie d'Orceval et l'arrêt des activités de la société EG2R.

La cession des titres FTS Bâtiment et la clôture de la société EG2R mettent un terme à la convention de management fees en vigueur au préalable.

RESULTAT DE L'ACTIVITE DE LA SOCIETE AU COURS DE L'EXERCICE

Le chiffre d'affaires s'est élevé à 725665,72 euros, contre 570857,26 euros lors de l'exercice précédent,

Le total des produits d'exploitation s'élève à 725752,04 euros contre 571390,55 euros lors de l'exercice précédent, soit une variation à la hausse de 27,02%,

Les charges d'exploitation se sont élevées à 306977,33 euros, contre 420197,11 euros lors de l'exercice précédent, soit une variation à la baisse de -26,94%, et sont constituées :

- De dotations aux amortissements pour un montant de 14115,12 euros, contre 2736,23 euros lors de l'exercice précédent.
- D'autres achats et charges externes pour un montant de 162223,87 euros, contre 264218,5 euros lors de l'exercice précédent, soit une variation à la baisse de -38,6%,
- D'impôts et taxes pour un montant de 3576,97 euros, contre 964,1 euros lors de l'exercice précédent,
- De salaires et traitements pour un montant de 89958,96 euros, contre 109327,92 euros lors de l'exercice précédent,
- De charges sociales pour un montant de 37069,41 euros, contre 42943,48 euros lors de l'exercice précédent,
- Et d'autres charges pour un montant de 33 euros, contre 6,88 euros lors de l'exercice précédent.

Par conséquent, le résultat d'exploitation ressort bénéficiaire au 31/12/2021, pour un montant de 418774,71 euros, contre un résultat bénéficiaire de 151193,44 euros lors de l'exercice précédent,

Le résultat comptable de l'exercice présente donc un bénéfice à hauteur de 178166,83 euros contre un bénéfice de 1423929,01 euros lors de l'exercice précédent,

Au 31/12/2021, le total du bilan de la Société s'élevait à 2997486,04 euros, contre 2888667,44 euros lors de l'exercice précédent.

PRESENTATION DES COMPTES ANNUELS

Les comptes annuels de l'exercice clos le 31/12/2021 ont été établis, conformément aux règles de présentation et aux méthodes d'évaluation prévues par la réglementation en vigueur.

Les règles de présentation et les méthodes d'évaluation retenues sont identiques à celles utilisées pour l'exercice précédent .

AFFECTATION DU RESULTAT

La réserve légale étant intégralement constituée, le bénéfice d'un montant de 178166,83 euros, sera affecté en totalité au crédit du compte " Autres réserves " à hauteur de 178166,83 euros qui présentera un solde créditeur de 1632807,81 euros.

DISTRIBUTION DE DIVIDENDES

Compte tenu de ces éléments, il n'est pas proposé pour l'exercice 2021 de distribution d'un dividende.

RAPPEL DES DIVIDENDES DISTRIBUES

Conformément aux dispositions de l'article 243 bis du Code général des impôts, les associés constatent que la Société a distribué, lors des trois derniers exercices, les dividendes suivants :

au titre de l'année 2020, 114286 euros,
au titre de l'année 2019, 107500 euros,
au titre de l'année 2018, 90000 euros,

DEPENSES NON DEDUCTIBLES DU RESULTAT FISCAL

Conformément aux dispositions de l'article 223 quater du Code général des impôts, il est précisé que les comptes de l'exercice comprennent des dépenses non déductibles du résultat fiscal au regard de l'article 39-4 dudit Code pour un montant de 66724,96 euros.

CONVENTIONS VISEES A L'ARTICLE L.227-10 DU CODE DE COMMERCE

Conformément à l'article L.227-10 du Code de commerce, il est précisé dans le rapport spécial du président ou du commissaire au compte, le cas échéant, les conventions susceptibles de tomber sous le coup de cet article, conclues ou poursuivies au cours de l'exercice écoulé et dont il est demandé la ratification aux associés ainsi que le prévoit le projet de résolution ci-joint.

RATIFICATION DE LA REMUNERATION DE LA PRESIDENCE

Il vous sera proposé de statuer sur la rémunération de Mr Antonio AMORIN DE SA, pour un montant annuel brut de 90 000€, hors prime, au titre de l'exercice clôturant au 31/12/2022.

EVENEMENTS POSTERIEURS A LA DATE DE CLOTURE DE L'EXERCICE

Ce début d'exercice est marqué par la poursuite des investissements au profit des nouvelles filiales équestres, et le développement de ces dernières.

En parallèle, une réflexion est en cours concernant de nouveaux investissements immobiliers.

ACTIVITE EN MATIERE DE RECHERCHE ET DEVELOPPEMENT

La société n'a pas constitué d'immobilisation à l'actif de son bilan, au titre de la recherche et du développement, au cours de l'exercice clos le 31/12/2021.

ACTIVITE DES FILIALES

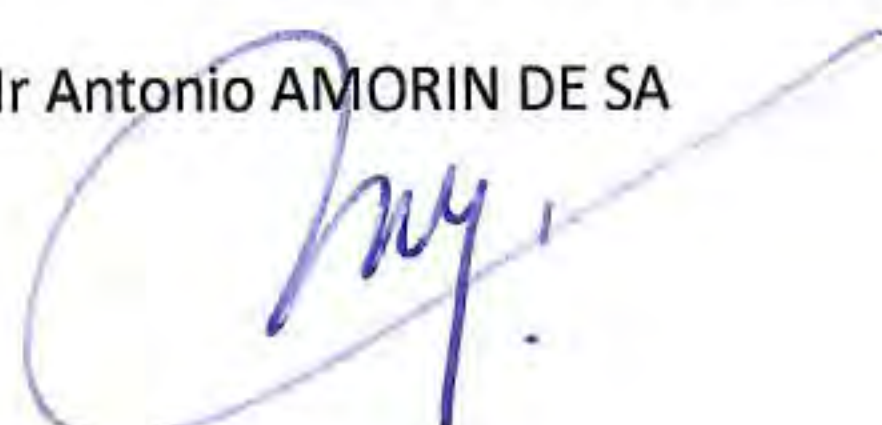
FTS Bâtiment, Société par Actions Simplifiée, filiale à 30% présente un résultat de 812 814 €, bénéficiaire pour un CA HT de 5 558 292 € au 30/04/2021.

Les Mimosas, Société Civile Immobilière, filiale à 99,99%, présente un résultat de 36 552 €, bénéficiaire, pour un montant de loyers de 63 000 € au 31/12/2021.

Ecurie d'Orceval, Société Civile d'Exploitation Agricole, filiale à 90%, présente un résultat de - 91 010 €, déficitaire pour un CA HT de 12 089 € au 31/12/2021.

Société Nouvelle Ecurie d'Orceval, Société Civile d'Exploitation Agricole, filiale à 85%, ne clôturera son premier exercice comptable qu'en date du 31/12/2022.

Mr Antonio AMORIN DE SA





Commissaires aux comptes

ADS GROUPE

Société par actions simplifiée au capital de 802 250€

14 Rue Hélène Boucher

91460 MARCOUSSIS

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS

Exercice clos le 31 Décembre 2021

AUDITEURS ASSOCIES FRANCILIENS – GROUPE AF

Société de commissariat aux comptes inscrite à la Compagnie Régionale de Versailles
Sarl au capital de 240 000 € - Siège social : 45, boulevard Georges Clémenceau - 92400 COURBEVOIE
RCS Paris B 422 774 349 - APE 6920 Z - TVA FR 44 422 774 349 - Tél. : 01 83 75 81 81
www.groupeaf.com

A l'assemblée générale de la société ADS GROUPE,

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la société **ADS GROUPE** relatifs à l'exercice clos le 31 Décembre 2021, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 1^{er} Janvier 2021 à la date d'émission de notre rapport.

Justification des appréciations

La crise mondiale liée à la pandémie de COVID-19 crée des conditions particulières pour la préparation et l'audit des comptes de cet exercice. En effet, cette crise et les mesures exceptionnelles prises dans le cadre de l'état d'urgence sanitaire induisent de multiples conséquences pour les entreprises, particulièrement sur leur activité et leur financement, ainsi que des incertitudes accrues sur leurs perspectives d'avenir. Certaines de ces mesures, telles que les restrictions de déplacement et le travail à distance, ont également eu une incidence sur l'organisation interne des entreprises et sur les modalités de mise en œuvre des audits.

C'est dans ce contexte complexe et évolutif que, en application des dispositions des articles L. 823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués et sur le caractère raisonnable des estimations significatives retenues et sur la présentation d'ensemble des comptes.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du Président et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux associés.

En application de la loi, nous vous signalons que les informations relatives aux délais de paiement prévues à l'article D441-4 du code de commerce, pris en application de l'article L.441-14 dudit code, ne sont pas mentionnées dans le rapport de gestion.

En application de la loi, nous nous sommes assurés que les diverses informations relatives aux prises de participation vous ont été communiquées dans le rapport de gestion.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Président.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- Il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- Il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- Il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- Il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- Il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Fait à Courbevoie, le 02 Juin 2022.

Auditeurs Associés Franciliens

Philippe RIMMER
Commissaire aux comptes

Bilan actif

	Brut	Amortissement Dépréciations	Net 31/12/2021	Net 31/12/2020
Capital souscrit non appelé				
ACTIF IMMOBILISE				
Immobilisations incorporelles				
Frais d'établissement				
Frais de recherche et de développement				
Concessions, brevets, licences, logiciels, droits & valeurs similaires	3 855	3 855		
Fonds commercial (1)				
Autres immobilisations incorporelles				
Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles				
Immobilisations corporelles				
Terrains				
Constructions	672 785	11 971	660 814	
Installations techniques, matériel et outillage industriels				
Autres immobilisations corporelles	6 890	4 035	2 855	4 281
Immobilisations corporelles en cours				
Avances et acomptes				
Immobilisations financières (2)				
Participations (mise en équivalence)				
Autres participations	518 950		518 950	1 088 100
Créances rattachées aux participations				
Autres titres immobilisés				
Prêts				
Autres immobilisations financières	25 360		25 360	16 871
TOTAL ACTIF IMMOBILISE	1 227 840	19 861	1 207 979	1 109 251
ACTIF CIRCULANT				
Stocks et en-cours				
Matières premières et autres approvisionnements				
En-cours de production (biens et services)				
Produits intermédiaires et finis				
Marchandises				
Avances et acomptes versés sur commandes				
Créances (3)				
Clients et comptes rattachés				
Autres créances	676 093		676 093	6 676
Capital souscrit et appelé, non versé				
Divers				
Valeurs mobilières de placement				1 500 000
Disponibilités	1 113 414		1 113 414	270 850
Charges constatées d'avance (3)				1 890
TOTAL ACTIF CIRCULANT	1 789 507		1 789 507	1 779 416
Frais d'émission d'emprunt à étaler				
Primes de remboursement des obligations				
Ecarts de conversion actif				
TOTAL GENERAL	3 017 347	19 861	2 997 486	2 888 667

(1) Dont droit au bail

(2) Dont à moins d'un an (brut)

(3) Dont à plus d'un an (brut)



Bilan passif

	31/12/2021	31/12/2020
CAPITAUX PROPRES		
Capital	802 250	802 250
Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...	280 850	280 850
Ecart de réévaluation		
Réserve légale	80 225	21 137
Réserves statutaires ou contractuelles		
Réserves réglementées		
Autres réserves	1 454 641	204 086
Report à nouveau		
RESULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	178 167	1 423 929
Subventions d'investissement		
Provisions réglementées		
TOTAL CAPITAUX PROPRES	2 796 133	2 732 252
AUTRES FONDS PROPRES		
Produits des émissions de titres participatifs		
Avances conditionnées		
TOTAL AUTRES FONDS PROPRES		
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES		
Provisions pour risques		
Provisions pour charges		
TOTAL PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES		
DETTES (1)		
Emprunts obligataires convertibles		
Autres emprunts obligataires		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (2)		
Emprunts et dettes financières diverses (3)	40 630	28 251
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	113 450	18 246
Dettes fiscales et sociales	46 424	74 673
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes	850	35 246
Produits constatés d'avance		
TOTAL DETTES	201 353	156 415
Ecarts de conversion passif		
TOTAL GENERAL	2 997 486	2 888 667

(1) Dont à plus d'un an (a)

(1) Dont à moins d'un an (a)

201 353

156 415

(2) Dont concours bancaires et soldes créditeurs de banque

(3) Dont emprunts participatifs

(a) A l'exception des avances et acomptes reçus sur commandes en cours



Compte de résultat

	France	Exportations	31/12/2021	31/12/2020
Produits d'exploitation (1)				
Ventes de marchandises				
Production vendue (biens)				
Production vendue (services)	701 397	24 268	725 666	570 857
Chiffre d'affaires net	701 397	24 268	725 666	570 857
Production stockée				
Production immobilisée				
Subventions d'exploitation				
Reprises sur provisions (et amortissements), transferts de charges				
Autres produits			86	533
Total produits d'exploitation (I)			725 752	571 391
Charges d'exploitation (2)				
Achats de marchandises				
Variations de stock				
Achats de matières premières et autres approvisionnements				
Variations de stock				
Autres achats et charges externes (a)			162 224	264 219
Impôts, taxes et versements assimilés			3 577	964
Salaires et traitements			89 959	109 328
Charges sociales			37 069	42 943
Dotations aux amortissements et dépréciations :				
- Sur immobilisations : dotations aux amortissements			14 115	2 736
- Sur immobilisations : dotations aux dépréciations				
- Sur actif circulant : dotations aux dépréciations				
- Pour risques et charges : dotations aux provisions				
Autres charges			33	7
Total charges d'exploitation (II)			306 977	420 197
RESULTAT D'EXPLOITATION (I-II)			418 775	151 193
Quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun				
Bénéfice attribué ou perte transférée (III)				
Perte supportée ou bénéfice transféré (IV)				
Produits financiers				
De participation (3)			16 109	1 330 272
D'autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (3)				8 706
Autres intérêts et produits assimilés (3)			709	
Reprises sur provisions et dépréciations et transferts de charges				
Différences positives de change				
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement				
Total produits financiers (V)			16 818	1 338 978
Charges financières				
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions				
Intérêts et charges assimilées (4)			100 000	
Différences négatives de change				
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement				
Total charges financières (VI)			100 000	
RESULTAT FINANCIER (V-VI)			-83 182	1 338 978
RESULTAT COURANT avant impôts (I-II+III-IV+V-VI)			335 593	1 490 171



Compte de résultat (suite)

	31/12/2021	31/12/2020
Produits exceptionnels		
Sur opérations de gestion		
Sur opérations en capital		
Reprises sur provisions et dépréciation et transferts de charges		
Total produits exceptionnels (VII)		
Charges exceptionnelles		
Sur opérations de gestion		14
Sur opérations en capital	60 003	5 100
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions		
Total charges exceptionnelles (VIII)	60 003	5 114
RESULTAT EXCEPTIONNEL (VII-VIII)	-60 003	-5 114
Participation des salariés aux résultats (IX)		
Impôts sur les bénéfices (X)	97 423	61 128
Total des produits (I+III+V+VII)	742 570	1 910 369
Total des charges (II+IV+VI+VIII+IX+X)	564 403	486 440
BENEFICE OU PERTE	178 167	1 423 929

(a) Y compris :

- Redevances de crédit-bail mobilier
- Redevances de crédit-bail immobilier
- (1) Dont produits afférents à des exercices antérieurs
- (2) Dont charges afférentes à des exercices antérieurs
- (3) Dont produits concernant les entités liées
- (4) Dont intérêts concernant les entités liées



Règles et méthodes comptables

Désignation de la société : SAS A.D.S. GROUPE

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice clos le 31/12/2021, dont le total est de 2 997 486 euros et au compte de résultat de l'exercice, présenté sous forme de liste, dégageant un bénéfice de 178 167 euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/01/2021 au 31/12/2021.

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Ces comptes annuels ont été arrêtés le 29/04/2022 par les dirigeants de l'entreprise.

Règles générales

Les comptes annuels de l'exercice au 31/12/2021 ont été établis conformément au règlement de l'Autorité des Normes Comptables n°2014-03 du 5 juin 2014 à jour des différents règlements complémentaires à la date de l'établissement des dits comptes annuels.

Les conventions comptables ont été appliquées avec sincérité dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices.

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Seules sont exprimées les informations significatives. Sauf mention, les montants sont exprimés en euros.

Immobilisations corporelles et incorporelles

Les immobilisations corporelles et incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition pour les actifs acquis à titre onéreux, à leur coût de production pour les actifs produits par l'entreprise, à leur valeur vénale pour les actifs acquis à titre gratuit et par voie d'échange.

Le coût d'une immobilisation est constitué de son prix d'achat, y compris les droits de douane et taxes non récupérables, après déduction des remises, rabais commerciaux et escomptes de règlement de tous les coûts directement attribuables engagés pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner selon l'utilisation prévue. Les droits de mutation, honoraires ou commissions et frais d'actes liés à l'acquisition, sont rattachés à ce coût d'acquisition. Tous les coûts qui ne font pas partie du prix d'acquisition de l'immobilisation et qui ne peuvent pas être rattachés directement aux coûts rendus nécessaires pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner conformément à l'utilisation prévue, sont comptabilisés en charges.

Amortissements

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire en fonction de la durée de vie prévue.

- * Constructions : 10 à 50 ans
- * Agencements des constructions : 10 à 20 ans
- * Matériel de bureau : 5 à 10 ans
- * Matériel informatique : 3 ans
- * Mobilier : 10 ans

La durée d'amortissement retenue par simplification est la durée d'usage pour les biens non décomposables à l'origine.

L'entreprise a apprécié à la date de clôture, en considérant les informations internes et externes à sa disposition, l'existence d'indices montrant que les actifs ont pu perdre notablement de la valeur.



Règles et méthodes comptables

Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

Frais d'émission des emprunts

Les frais d'émission des emprunts sont pris en compte immédiatement dans les charges de l'exercice.

Produits et charges exceptionnels

Les produits et charges exceptionnels tiennent compte des éléments qui ne sont pas liés à l'activité normale de l'entreprise.

Conséquences de l'événement Covid-19

L'événement Covid-19 est susceptible d'avoir des impacts significatifs sur le patrimoine, la situation financière et les résultats des entreprises. Une information comptable pertinente sur ces impacts constitue un élément clé des comptes de la période concernée.

Pour cela, l'entreprise a retenu une approche ciblée pour exprimer les principaux impacts pertinents sur la performance de l'exercice et sur sa situation financière. Cette approche est recommandée par l'Autorité des Normes Comptables dans la note du 18 mai 2020 pour fournir les informations concernant les effets de l'événement Covid-19 sur ses comptes.

Méthodologie suivie

Les informations fournies portent sur les principaux impacts, jugés pertinents, de l'événement qui sont enregistrés dans ses comptes. Il a été fait une distinction entre les effets ponctuels et les effets structurels. Ces effets sont détaillés en tenant compte des interactions et incidences de l'événement sur les agrégats usuels en appréciant les impacts bruts et nets. Les mesures de soutien dont elle a pu bénéficier sont également évaluées.

L'événement Covid-19 étant toujours en cours à la date d'établissement des comptes annuels, l'entreprise est en incapacité d'en évaluer les conséquences précises sur les exercices à venir.



Notes sur le bilan

Actif immobilisé

Tableau des immobilisations

	Au début d'exercice	Augmentation	Diminution	En fin d'exercice
- Frais d'établissement et de développement				
- Fonds commercial				
- Autres postes d'immobilisations incorporelles	3 855			3 855
Immobilisations incorporelles	3 855			3 855
- Terrains				
- Constructions sur sol propre				
- Constructions sur sol d'autrui		600 121		600 121
- Installations générales, agencements et aménagements des constructions		72 665		72 665
- Installations techniques, matériel et outillage industriels				
- Installations générales, agencements aménagements divers				
- Matériel de transport				
- Matériel de bureau et informatique, mobilier	6 171	719		6 890
- Emballages récupérables et divers				
- Immobilisations corporelles en cours				
- Avances et acomptes				
Immobilisations corporelles	6 171	673 504		679 675
- Participations évaluées par mise en équivalence				
- Autres participations	1 088 100	90 850	660 000	518 950
- Autres titres immobilisés				
- Prêts et autres immobilisations financières	16 871	25 360	16 871	25 360
Immobilisations financières	1 104 971	116 210	676 871	544 310
ACTIF IMMOBILISE	1 114 997	789 714	676 871	1 227 840



Notes sur le bilan

Les flux s'analysent comme suit :

	Immobilisations incorporelles	Immobilisations corporelles	Immobilisations financières	Total
Ventilation des augmentations				
Virements de poste à poste				
Virements de l'actif circulant				
Acquisitions		673 504	116 210	789 714
Apports				
Créations				
Réévaluations				
Augmentations de l'exercice		673 504	116 210	789 714
Ventilation des diminutions				
Virements de poste à poste				
Virements vers l'actif circulant				
Cessions			676 871	676 871
Scissions				
Mises hors service				
Diminutions de l'exercice			676 871	676 871

Amortissements des immobilisations

	Au début de l'exercice	Augmentation	Diminutions	A la fin de l'exercice
- Frais d'établissement et de développement				
- Fonds commercial				
- Autres postes d'immobilisations incorporelles	3 855			3 855
Immobilisations incorporelles	3 855			3 855
- Terrains				
- Constructions sur sol propre				
- Constructions sur sol d'autrui		10 133		10 133
- Installations générales, agencements et aménagements des constructions		1 838		1 838
- Installations techniques, matériel et outillage industriels				
- Installations générales, agencements aménagements divers				
- Matériel de transport				
- Matériel de bureau et informatique, mobilier	1 891	2 145		4 035
- Emballages récupérables et divers				
Immobilisations corporelles	1 891	14 115		16 006
ACTIF IMMOBILISE	5 746	14 115		19 861



Notes sur le bilan

Actif circulant

Etat des créances

Le total des créances à la clôture de l'exercice s'élève à 701 453 euros et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an
Créances de l'actif immobilisé :			
Créances rattachées à des participations			
Prêts			
Autres	25 360		25 360
Créances de l'actif circulant :			
Créances Clients et Comptes rattachés			
Autres	676 093	676 093	
Capital souscrit - appelé, non versé			
Charges constatées d'avance			
Total	701 453	676 093	25 360

Prêts accordés en cours d'exercice

Prêts récupérés en cours d'exercice

Capitaux propres

Composition du capital social

Capital social d'un montant de 802 250,00 euros décomposé en 80 225 titres d'une valeur nominale de 10,00 euros.



Notes sur le bilan

Etat des dettes

Le total des dettes à la clôture de l'exercice s'élève à 201 353 euros et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an	Echéances à plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles (*)				
Autres emprunts obligataires (*)				
Emprunts (*) et dettes auprès des établissements de crédit dont :				
- à 1 an au maximum à l'origine				
- à plus de 1 an à l'origine				
Emprunts et dettes financières divers (*) (**)				
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	113 450	113 450		
Dettes fiscales et sociales	46 424	46 424		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
Autres dettes (**)	41 480	41 480		
Produits constatés d'avance				
Total	201 353	201 353		

(*) Emprunts souscrits en cours d'exercice

(*) Emprunts remboursés sur l'exercice 15 036

(**) Dont envers les associés 40 630

Le montant des divers emprunts et dettes contractés auprès d'associés personnes physiques s'élève à 40 630 euros.



Notes sur le compte de résultat

Chiffre d'affaires

	France	Etranger	Total
Ventes de produits finis			
Ventes de produits intermédiaires			
Ventes de produits résiduels			
Travaux			
Etudes			
Prestations de services	700 526		700 526
Ventes de marchandises			
Produits des activités annexes	872	24 268	25 140
TOTAL	701 397	24 268	725 666



Tableau des filiales

	Capital	Capitaux propres (autres que le capital)	Quote-part du capital détenue	Résultat du dernier exercice clos
- Filiales (détenues à + 50 %)				
SCI LES MIMOSAS 91470 LIMOURS	1 000	n/a	99,99	36 552
SCEA ECURIE D'ORCEVAL 91470 LIMOURS	90 000	n/a	90,00	(91 010)
- Participations (détenues entre 10 et 50%)				
SAS FTS BATIMENT 91460 MARCOUSSIS	50 000	844 235	30,00	812 814

